



MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE
ET DE LA DIGITALISATION

ESATIC
ÉCOLE SUPÉRIEURE AFRICAINE DES TIC



RAPPORT D'ACTIVITES 2024

Abidjan-Treichville- Zone 3, km 4, Bd de Marseille
18 BP 1501 Abidjan 18

Tél: (+225) 27 21 21 81 00 - Fax: (+225) 27 21 25 96 56

Site web: www.esatic.ci / E-mail: direction.esatic@esatic.edu.ci

SOMMAIRE

SIGLES.....	4
LISTE DE FIGURES	6
LISTE DE TABLEAUX	7
INTRODUCTION.....	8
I. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ANNEE 2024.....	9
1.1 Axes stratégiques.....	9
1.2 Ressources budgétaires.....	9
1.3 Ressources humaines.....	10
1.4 Principales actions programmées.....	11
II. ESATIC EN 2024.....	13
2.1 Le Comité de Direction.....	13
2.2 Les parcours de Formation.....	15
2.3 ESATIC en chiffres.....	17
III. ACTIONS REALISEES ET RESULTATS OBTENUS	20
3.1 Tableau récapitulatif du rapport d'activités 2024.....	20
3.2. Rapport détaillé	22
3.2.1. AXE 1 : Renforcement de la qualité de la recherche, de la formation et du rayonnement international.....	22
3.2.2. AXE 2 : Extension des capacités (accroissement des capacités d'accueil et délocalisation)	51
3.2.3. AXE 3 : renforcement des capacités technologiques.....	52
3.2.4. AXE 4 : Poursuite du renforcement de la bonne gouvernance et l'accroissement des ressources propres	54
IV. PERSPECTIVES 2025	63
4.1. PLAN D'ACTIONS 2025.....	63
CONCLUSION	67
ANNEXES	68

RESUME

Le présent rapport d'activités est le bilan des activités programmées au titre de l'exercice 2024. Il se structure autour des quatre (4) principaux axes définis dans le Plan Stratégique de Développement (PSD) de l'ESATIC, notamment :

- ✓ Axe 1 : renforcement de la qualité de la recherche, de la formation et du rayonnement international ;
- ✓ Axe 2 : extension des capacités (accroissement des capacités d'accueil et délocalisation) ;
- ✓ Axe 3 : renforcement des capacités technologiques ;
- ✓ Axe 4 : poursuite du renforcement de la bonne gouvernance et l'accroissement des ressources propres.

À l'issue de la mise en œuvre du programme d'activités 2024 de l'ESATIC, des résultats tangibles ont été obtenus.

Au niveau du renforcement de la qualité de la recherche, de la formation et du rayonnement international, l'ESATIC a procédé à l'inscription et réinscription de 758 étudiants, dont 134 filles (17,68 %) et 624 garçons (82,32 %). Parmi ces étudiants, 275 ont été admis via les concours d'entrée, répartis comme suit : 147 en Licence 1 (SRIT, TWIN et MP2I), 25 en Licence 3 DASI, 95 en Master 1 (SITW, SIGL, RTEL, BIHAR et MBDS) en formation initiale et 8 en Master 1 MDSI en formation continue. Par ailleurs, 469 étudiants issus des promotions précédentes se sont réinscrits, dont 460 en formation initiale et 9 auditeurs en formation continue en partenariat avec des entreprises. Il est à noter que certaines filières, notamment les Masters 1 en Experts Réseaux, Infrastructure et Sécurité (ERIS) et Management Digital et Systèmes d'Information (MDSI), ainsi que la Licence 3 en Industrie 4.0, Systèmes Embarqués et Intelligents (I4SEI), n'ont pu être ouvertes en raison d'un effectif insuffisant.

En matière de formation et d'évaluation, un volume de 48 639 heures de cours et d'encadrement a été dispensé, soit un taux d'exécution de 95,37 % pour l'année académique 2023-2024. Le taux de réussite s'élève à 90,79%, et 81,60 % des enseignements ont été évalués au quatrième trimestre de l'année. Par ailleurs, le taux de satisfaction des étudiants s'est établi à 82,83 %.

Concernant la recherche scientifique, trois thèses de doctorat ont été soutenues en 2024, portant à 24 le nombre total de thèses soutenues depuis 2017. L'ESATIC encadre actuellement 16 doctorants et suit le développement de 9 projets d'innovation, dont six en interne. Trois de ces projets sont en phase de Recherche et Développement (R&D) et bénéficient du financement de l'ANSUT.

Sur le plan académique, l'ESATIC a renforcé la reconnaissance de son corps professoral avec la promotion d'un enseignant-chercheur au grade de Maître-Assistant lors de la session 2024 du CAMES. En outre, un atelier de révision des curricula a été organisé en partenariat avec l'Institut Mines-Télécom Atlantique (IMTA), aboutissant à la mise à jour de trois (3) parcours existants, à savoir la Licence en Réseaux et Télécommunications (RTEL) ainsi que les Masters en Systèmes d'Information et Génie Logiciel (SIGL) et en Réseaux et Télécommunications (RTEL). De plus, six (6) nouveaux parcours ont été élaborés, notamment, les Licences en Cybersécurité et Intelligence Artificielle, en Économie Numérique et Transformation Digitale, un cycle Ingénieur généraliste en Sciences du Numérique, ainsi que trois (3) Masters en Cybersécurité et Intelligence Artificielle, en Marketing Digital et en Finance et Technologies (FINETECH).

Enfin, la cérémonie de remise des parchemins aux diplômés des promotions 2023 et 2024 s'est tenue le 14 novembre 2024 sous le haut patronage de M. Téné Birahima OUAT'TARA, Ministre d'État, Ministre de la Défense, et la présidence de M. Kallil KONATÉ, Ministre de la Transition

Numérique. L'événement a rassemblé plusieurs personnalités de haut rang, dont M. Amadou COULIBALY, Ministre de la Communication et Porte-parole du Gouvernement.

Au niveau de l'extension des capacités (accroissement des capacités d'accueil et délocalisation), la réhabilitation de la résidence universitaire de 120 chambres demeure à l'arrêt. Aussi, le projet d'accroissement des capacités d'accueil et technologiques du site de l'ESATIC à Zone 3 a été intégré aux Plans d'Investissement Publics (PIP) validés par le Ministère en charge du Plan. Toutefois, ce projet n'a pas été inscrit au budget 2025.

En ce qui concerne l'aménagement et la réhabilitation des infrastructures, des travaux ont été réalisés sur plusieurs bâtiments administratifs et commerciaux. De plus, un rafraîchissement de la peinture des salles de classe a été effectué. Cependant, la réhabilitation de l'amphithéâtre n'a pas pu être réalisée.

Au niveau du renforcement des capacités technologiques, l'absence de dotation à l'investissement a entravé la mise en œuvre du programme d'équipement des laboratoires et des salles de travaux pratiques (TP).

Au niveau de la poursuite du renforcement de la bonne gouvernance et accroissement des ressources propres, des efforts ont été déployés pour le développement des capacités administratives et pédagogiques. À cet effet, au titre de l'année 2024, neuf nouveaux agents ont été recrutés, à savoir six enseignants, un responsable qualité, un informaticien et un assistant comptable.

Par ailleurs, six des sept séminaires de formation prévus ont été effectivement organisés au profit du personnel. Ces formations ont porté sur les thématiques suivantes : l'initiation à la qualité, la qualification et la requalification des auditeurs, le management des processus, la comptabilité matière, la mise en conformité de l'ESATIC en matière de protection des données à caractère personnel, ainsi que le renforcement des capacités des enseignants à travers des modules sur la pédagogie, la méthodologie de rédaction d'articles scientifiques, les technologies éducatives et l'innovation pédagogique.

Concernant l'organisation structurelle et fonctionnelle, un nouveau projet de décret d'organisation de l'ESATIC a été élaboré et soumis au Cabinet du Ministre de tutelle, en attente de présentation au Conseil des Ministres. Les salaires du personnel permanent et contractuel ont été intégralement pris en charge. En matière de certification, l'ESATIC a renouvelé son accréditation à la norme ISO 9001 version 2015. Enfin, en ce qui concerne le budget, les ressources ont été exécutées à 100,41%, tandis que les dépenses ont été exécutées à 99,49%.

SIGLES

3IL	: Institut d'Ingénierie Informatique de Limoges
5G	: Cinquième génération de standards pour la téléphonie mobile
6G	: Sixième génération de standards pour la téléphonie mobile
ADW	: Africa Digital Week
AIGF	: Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences
APP	: Apprentissage par Projet
ARTCI	: Agence de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire
BGVA	: Bureau de Gestion des Véhicules Administratifs
BIHAR	: Big Data Intelligence for Human Augmented Reality
BTS	: Brevet de Technicien Supérieur
C2E	: Conseil Estudiantin de l'ESATIC
CAMES	: Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CID	: Cellule d'Innovation et de Développement
CNCCI	: Chambre Nationale de Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire
CNRES	: Commission Nationale de Recrutement des Enseignants du Supérieur
CNTSCI	: Centre National de Transfusion Sanguine de Côte d'Ivoire
CODINORM	: Côte d'Ivoire Normalisation
CRO	: Centre de Recherche en Océanologie
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DASI	: Développement d'Application et Systèmes d'Information
DG	: Directeur Général
DP	: Direction de la Pédagogie
DRIT	: Direction de la Recherche et de l'Innovation Technologique
DSI	: Directeurs des Systèmes d'Information
ED	: Enseignement Doctoral
EDP	: École Doctorale Polytechnique de Yamoussoukro
EMSP	: Ecole Multinationale Supérieure des Postes
ENDTIC	: Économie Numérique, Droit des Technologies de l'Information et de la Communication
EPA	: Établissement Public à caractère Administratif
ERIS	: Expert Réseaux, Infrastructures et Sécurité
ERP	: Enterprise Resource Planning (Progiciel de Gestion Intégrée)
ESATIC	: École Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication
ESPRIT	: École Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies de Tunis
ESTIA	: École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées
F	: Fille
FCFA	: Franc de la Communauté Française d'Afrique
FTTH	: Fiber to the Home (Fibre optique jusqu'au domicile)
FTTX	: Fiber To The X (Amener la fibre optique au plus près de l'utilisateur)
G	: Garçon
GOS	: Groupement Orange Services
GOTIC	: Groupement des Opérateurs du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication
I2SN	: Intelligence et Sécurité des Systèmes Numériques
I4SEI	: Licence Industrie 4.0/Systèmes Embarqués et Intelligents
IA	: Intelligence Artificielle
ICDL	: International Computer Driving License
IMT	: Institut MinesTélécom
INPHB	: Institut National Polytechnique HouphouëtBoigny
INPT	: Institut National des Postes et Télécommunications
IoT	: Internet des Objets
ISO	: Organisation internationale de normalisation
L1	: Licence 1
L2	: Licence 2
L3	: Licence 3

LASTIC	: Laboratoire des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication
M1	: Master 1
M2	: Master 2
MA	: Maître Assistant
MAC	: Mathématiques Appliquées et Calcul Scientifique
MBDS	: Mobilité, Big Data et intégration de Systèmes
MC	: Maître de Conférences
MDSI	: Management Digital et Systèmes d'Information
MESRS	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MISNA	: Master international sur la santé numérique en Afrique
MP2I	: Mathématiques, Physique, Ingénierie et Informatique
MPC	: Mathématiques, Physique et Chimie
OCIT	: Orange Côte d'Ivoire Télécom
OISSU	: Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires
ONET	: Optique, Nanotechnologies, Électronique et Télécommunications
PFE	: Projet de Fin d'Étude
PSC	: Procédure simplifiée de demande de cotation
PSD	: Plan Stratégique de Développement
PSL	: Procédure simplifiée à compétition limitée
PSO	: Procédure simplifiée à compétition ouverte
RIFEN	: Réseau International Femmes Expertes du Numérique
RoF	: RadiooverFiber
RTC	: Réseau Téléphonique Commuté
RTEL	: Réseaux et Télécommunications
RTEL	: Réseaux et Télécommunications
SDI	: Semaine de l'Innovation
SDN	: Software Defined Networking
SI	: Sécurité Informatique
SIGES	: Système Informatique de Gestion de l'ESATIC
SIGL	: Systèmes Informatiques et Génie Logiciel
SITW	: Systèmes d'Information et Technologies du Web
SMQ	: Système de Management de la Qualité
SRIT	: Systèmes, Réseaux Informatiques et Télécommunications
STI	: Sciences et Technologies de l'Ingénieur
SUPCOM	: École Supérieure de Communications de Tunis
TDR	: Termes de Référence
TIC	: Technologies de l'Information et de la Communication
TP	: Travaux Pratiques
TWIN	: Technologies du Web et Images Numériques
UAO	: Université Alassane Ouattara de Bouaké
UBO	: Université de Bretagne Occidentale
UFHB	: Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody
UIT	: Union Internationale des Télécommunications
UMRI	: Unité Mixte de Recherche et d'Innovation
UNA	: Université Nangui Abrogoua
UNETEL	: Union Nationale des Entreprises de Télécommunications
WSN	: Wireless Sensor Network

LISTE DE FIGURES

N°	Intitulé	Page
Figure 1	Organigramme	14
Figure 2	Diplômes et certifications de la formation continue	15
Figure 3	Filières d'étude en Master	15
Figure 4	Diplômes et certifications de la formation continue	16
Figure 5	Photo de famille avec les officiels et les diplômés du Mastère Spécialisé 'TW CS	24

LISTE DE TABLEAUX

N°	Intitulé	Page
Tableau 1	État d'exécution du budget 2024 en ressource au 19/12/2024	10
Tableau 2	Répartition du personnel par catégorie d'emploi au 31 décembre 2024	10
Tableau 3	Répartition du personnel selon statut au 31 décembre 2024	10
Tableau 4	Récapitulatif des actions programmées en 2024	11
Tableau 5	Synthèse des principaux résultats obtenus en 2023	20
Tableau 6	Statistiques des résultats annuels 2023-2024	23
Tableau 7	Répartition des effectifs de la formation CISCO par session et par module	25
Tableau 8	Répartition des effectifs des auditeurs et résultats du concours	26
Tableau 9	Planification trimestrielle des formations 2024	27
Tableau 10	Liste des formations qualifiantes dispensées au titre de l'année 2024	27
Tableau 11	Répartition de l'effectif des étudiants de l'ESATIC à la rentrée 2024-2025	31
Tableau 12	Liste des 12 étudiants sélectionnés pour la mobilité/codiplomation 2024-2025	32
Tableau 13	Liste des projets internes réalisés en 2023-2024	33
Tableau 14	Liste des projets de recherche et développement (R&D) 2023-2024	36
Tableau 15	Distinctions et prix obtenus en 2024	39
Tableau 16	Liste des enseignants-chercheurs promus au CAMES en 2024	39
Tableau 17	Liste des responsables, membres et thématiques des équipes de recherche du LASTIC	41
Tableau 18	Récapitulatif des séminaires de formation organisés en 2024	42
Tableau 19	Liste des thèses soutenues et (co-)encadrées par ESATIC en 2024	43
Tableau 20	Liste des doctorants inscrits au LASTIC	43
Tableau 21	Répartition par équipe des présentations et soutenances de thèses	44
Tableau 22	Liste de quelques publications par équipe de recherche	44
Tableau 23	Synthèse des rencontres et événements marquants de collaboration avec le secteur privé et l'administration	46
Tableau 24	Synthèse des Partenariats et Missions de l'ESATIC en 2024	50
Tableau 25	Liste des véhicules mis à la réforme en 2024	53
Tableau 26	Répartition des agents recrutés en 2024 par emploi et direction d'accueil	54
Tableau 27	Résultats des différentes sessions de recrutement du CNRES en 2024	55
Tableau 28	Liste des promotions en 2024	27
Tableau 29	Actions de formation et de sensibilisation sur le Système de Management de la Qualité	59
Tableau 30	Point des marchés passés en 2024	62
Tableau 31	Récapitulatif des actions programmées en 2025	63

INTRODUCTION

L'Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication (ESATIC) est un Etablissement Public National à caractère Administratif (EPN / EPA) créé par Décret n° 2012-20 du 18 janvier 2012 pour faire face aux nombreux besoins de formation dans le domaine des TIC mais aussi et surtout pour doter la Côte d'Ivoire d'une structure de formation répondant aux enjeux majeurs de ce secteur.

Placée sous la tutelle technique et administrative du Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation, l'ESATIC est chargée d'assurer les missions d'intérêt général de formation initiale, continue et de recherche dans les métiers des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Elle est située à Treichville zone 3, Km 4 boulevard de Marseille, sur le site de l'ancienne Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications (ENSPT).

L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Stratégique de Développement (PSD) couvrant la période 2013-2017 ont permis de réaliser des progrès significatifs tels que :

- l'obtention de l'accréditation du CAMES pour les parcours de Licence et de Master de l'école ;
- la signature de partenariats stratégiques avec des institutions de formation de renom, des organisations internationales et des entreprises mondialement reconnues pour leur excellence opérationnelle ;
- la reconnaissance par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) du statut de Centre d'Excellence de l'ESATIC dans trois domaines clés : la Cybersécurité, les Réseaux à Large Bande Fixe et Hertzien, et l'Internet des Objets ;
- la mise en service depuis 2014, d'un laboratoire de fibre optique de pointe, unique en Afrique de l'Ouest ;
- l'obtention de plusieurs distinctions tant sur le plan national qu'international.

L'ensemble de ces acquis ont favorisé la reconnaissance internationale de l'ESATIC et ont renforcé son rôle stratégique, notamment pour l'Afrique et plus précisément pour la Côte d'Ivoire. Au terme de l'évaluation de la mise en œuvre du PSD 2013-2017, l'ESATIC s'est engagée dans l'élaboration d'un nouveau PSD, pour la période 2020-2025 (PSD 2020-2025), afin de maintenir cette dynamique et de poursuivre sa vision de faire de l'école un "Pôle d'excellence des TIC".

Le présent rapport a pour but de rendre compte des activités menées au cours de l'exercice 2024 et de dégager les perspectives pour l'année 2025.

Il s'articule autour des quatre items suivants:

- le rappel des objectifs de l'année 2024 ;
- l'ESATIC en 2024 ;
- les actions réalisées et les résultats obtenus ;
- les perspectives envisagées pour l'année 2025.

I. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ANNEE 2024

1.1 Axes stratégiques

Le plan stratégique de développement de l'ESATIC pour la période 2020-2025 s'articule autour des quatre axes majeurs que sont :

- axe 1 : Renforcement de la qualité de la recherche, de la formation et du rayonnement international ;
- axe 2 : Extension des capacités (accroissement des capacités d'accueil et délocalisation) ;
- axe 3 : Renforcement des capacités technologiques ;
- axe 4 : Poursuite du renforcement de la bonne gouvernance et l'accroissement des ressources propres.

À partir de ces grandes orientations stratégiques, les principales actions ont été identifiées et consignées dans un plan d'actions (voir le tableau 1).

Ensuite, chacune des directions les a déclinés en activités dont la mise en œuvre a permis, au terme l'année 2024, d'atteindre des résultats mesurables et concrets.

1.2 Ressources budgétaires

L'ESATIC a bénéficié en 2024 d'une enveloppe budgétaire d'un montant de trois milliards quatre cent soixante-treize millions trois cent soixante-huit mille cent dix francs CFA (3 473 368 110 FCFA), contre trois milliards cent quarante-six millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille cent quatre-vingt-deux francs CFA (3 146 597 182 FCFA) en 2023, soit une hausse significative de 10,38%. Ce budget, structuré en trois principales catégories de ressources, se présente comme suit :

- les ressources du budget général : se chiffrent à deux milliards deux cent un millions deux cent huit mille cent dix (2 201 208 110) francs CFA en 2024, contre un milliard neuf cent vingt-neuf millions cent vingt-cinq mille trois cent soixante-dix (1 929 125 370) francs CFA en 2023, soit une augmentation notable de 14,10% ;
- les ressources propres, quant à elles, s'élèvent à trois cent trente-deux millions cent soixante mille (332 160 000) francs CFA en 2024, contre trois cent six millions six cent quatre-vingt-quinze mille (306 695 000) francs CFA en 2023, soit une hausse de 8,30%.
- les autres ressources établies à neuf cent quarante millions (940 000 000) francs CFA en 2024, contre neuf cent dix millions sept cent soixante-seize mille huit cent douze (910 776 812) francs CFA en 2023, soit une progression de 3,20%.

Ainsi, il convient de souligner que l'ensemble des ressources budgétaires pour l'exercice 2024 affiche une nette amélioration par rapport à 2023. Le tableau ci-dessous présente l'état d'exécution des ressources budgétaires au 19 décembre 2024.

Tableau 1: Etat d'exécution du budget 2024 en ressource au 19/12/2024

	budget Voté	Budget Actuel (A)	Recette Emise (B)	Taux-exe (B/A)	Disponible (B-A)
32010019 Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication	3 473 368 110	3 473 368 110	3 494 401 662	100,61	21 033 552
01 Ressources du budget général	2 201 208 110	2 201 208 110	2 201 208 110	100	0
731100 Transferts reçus du budget général - Dépenses de personnel	1 132 907 452	1 132 907 452	1 132 907 452	100	0
731300 Transferts reçus du budget général - Achats de biens et services	968 300 658	968 300 658	968 300 658	100	0
731410 Transferts reçus du budget général - dépenses d'investissement - Financement intérieur	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100	0
02 Ressources propres	332 160 000	332 160 000	283 526 542	85,36	-48 633 458
702100 Prestations de services non taxables	320 000 000	320 000 000	282 164 042	88,18	-37 835 958
702900 Autres prestations - services vendus	12 160 000	12 160 000	1 362 500	11,2	-10 797 500
03 Autres ressources	940 000 000	940 000 000	1 009 667 010	107,41	69 667 010
131110 Excédents sur gestions antérieures	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100	0
732290 Autres recettes affectées	640 000 000	640 000 000	709 667 010	110,89	69 667 010
759190 Autres recettes sur gestions antérieures	200 000 000	200 000 000	200 000 000	100	0
TOTAL	3 473 368 110	3 473 368 110	3 494 401 662	100,61	21 033 552

1.3 Ressources humaines

Au cours des dernières années, l'ESATIC a procédé au recrutement de plusieurs cadres, techniciens, agents administratifs et enseignants, portant l'effectif total à 157 agents. Cet effectif se compose de 84 agents administratifs, dont 28 femmes (33,33%), et de 73 enseignants, dont 9 femmes (12,33%). Ainsi, la répartition globale du personnel de l'ESATIC par sexe est de 120 hommes (76,4%) et 37 femmes (23,6%). Le tableau ci-dessous présente la répartition du personnel par catégorie d'emplois au 31 décembre 2024.

Tableau 2: répartition du personnel par catégorie d'emploi au 31 décembre 2024

Catégorie du personnel	Hommes	Femmes	Total
Administratif et technique	56	28	84
Enseignants-chercheurs	64	9	73
Total général	120	37	157

En ce qui concerne le statut des agents, le personnel est composé de 140 fonctionnaires, soit 89,17%, dont 33 femmes (23,57%), contre 17 agents contractuels, soit 10,83% du personnel, dont 4 femmes (23,53%). Le tableau ci-après présente la répartition du personnel selon le statut au 31 décembre 2024.

Tableau 3: répartition du personnel selon statut au 31 décembre 2024

Statut du personnel	Hommes	Femmes	Total
Fonctionnaires	107	33	140
Contractuels	13	4	17
Total général	120	37	157

1.4 Principales actions programmées

S'appuyant sur un personnel administratif et enseignant compétent et motivé, l'ESATIC a élaboré pour l'exercice 2024 un plan d'actions aligné sur les quatre axes principaux de son Plan Stratégique de Développement (PSD). Ces actions sont récapitulées dans le tableau ci-après:

Tableau 4: Récapitulatif des actions programmées en 2024

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS
AXE 1: Renforcement de la qualité de la recherche, de la formation et du rayonnement international	ACTION 1.1: Assurer la formation et l'évaluation des enseignements
	ACTION 1.2: Evaluer et renforcer les curricula de l'ESATIC
	ACTION 1.3: Organiser les recrutements des apprenants pour l'année 2024/2025
	ACTION 1.4: Poursuivre les activités de recherche et de la Cellule d'Innovation et de Développement (CID)
	ACTION 1.5: Faire la promotion des enseignants de l'ESATIC au CAMES en 2024
	ACTION 1.6: Poursuivre l'élaboration des logiciels de gestion de l'ESATIC et transférer les compétences
	ACTION 1.7: Renforcer le cadre de collaboration avec le secteur privé et l'administration publique
	ACTION 1.8: Communiquer et faire le marketing de l'école en Côte d'Ivoire et dans les pays africains pour l'entrée d'étudiants étrangers à l'ESATIC
	ACTION 1.9: Organiser la semaine de l'innovation à l'ESATIC
	ACTION 1.10: Organiser la cérémonie de remise de parchemins aux promotions 2023 et 2024.
	ACTION 1.11: Consolider et renforcer la politique de partenariat
AXE 2: Extension des capacités (accroissement des capacités d'accueil et délocalisation)	ACTION 2.1: Faire prendre le décret de dédommagement des occupants du site de l'ESATIC
	ACTION 2.2: Finaliser la construction de la résidence universitaire de 120 Chambres
	ACTION 2.3: Aménager et réhabiliter l'ESATIC
	ACTION 2.4 : Accroître la capacité d'accueil et technologique du site de l'ESATIC de Zone 3
	ACTION 2.5: Programmer les études de modernisation et d'extension de l'ESATIC à Korhogo
	ACTION 2.6: Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine

AXE 3: Renforcement des capacités technologiques	ACTION 3.1: Réaliser les inventaires et la maintenance des équipements
	ACTION 3.2: Renforcer le réseau informatique et télécoms de l'ESATIC
AXE 4: Renforcement de la bonne gouvernance et l'accroissement des ressources propres	ACTION 4.1: Renforcer les capacités administratives et pédagogiques de l'ESATIC
	ACTION 4.2: Communiquer, impliquer et motiver le personnel
	ACTION 4.3: Réaliser l'audit de renouvellement du certificat ISO 9001:2015 l'ESATIC
	ACTION 4.4: Faire prendre le projet de nouveau décret d'organisation de l'ESATIC
	ACTION 4.5: Intensifier la recherche de financement
	ACTION 4.6: Recouvrer les ressources
	ACTION 4.7: Exécuter le budget 2024
	ACTION 4.8: Préparer et élaborer le budget 2025

II. ESATIC EN 2024

2.1 Le Comité de Direction

Conformément au décret n° 2012-20 du 18 janvier 2012 portant création de l'ESATIC, l'établissement est dirigé par un Directeur Général, assisté dans sa gestion par un Secrétaire Général et trois Directeurs de département.

Le Directeur Général est l'ordonnateur principal de l'ESATIC. Il a pour attributions de veiller à la mise en œuvre des délibérations du Conseil de Gestion et du Conseil Scientifique, préparer le budget annuel et l'exécuter, assurer la gestion financière et patrimoniale, procéder au recrutement du personnel enseignant après avis du Conseil Scientifique et au recrutement du personnel administratif, élaborer les procédures de gestion du personnel et de recouvrement des ressources financières, et proposer au Conseil de Gestion un projet de règlement intérieur.

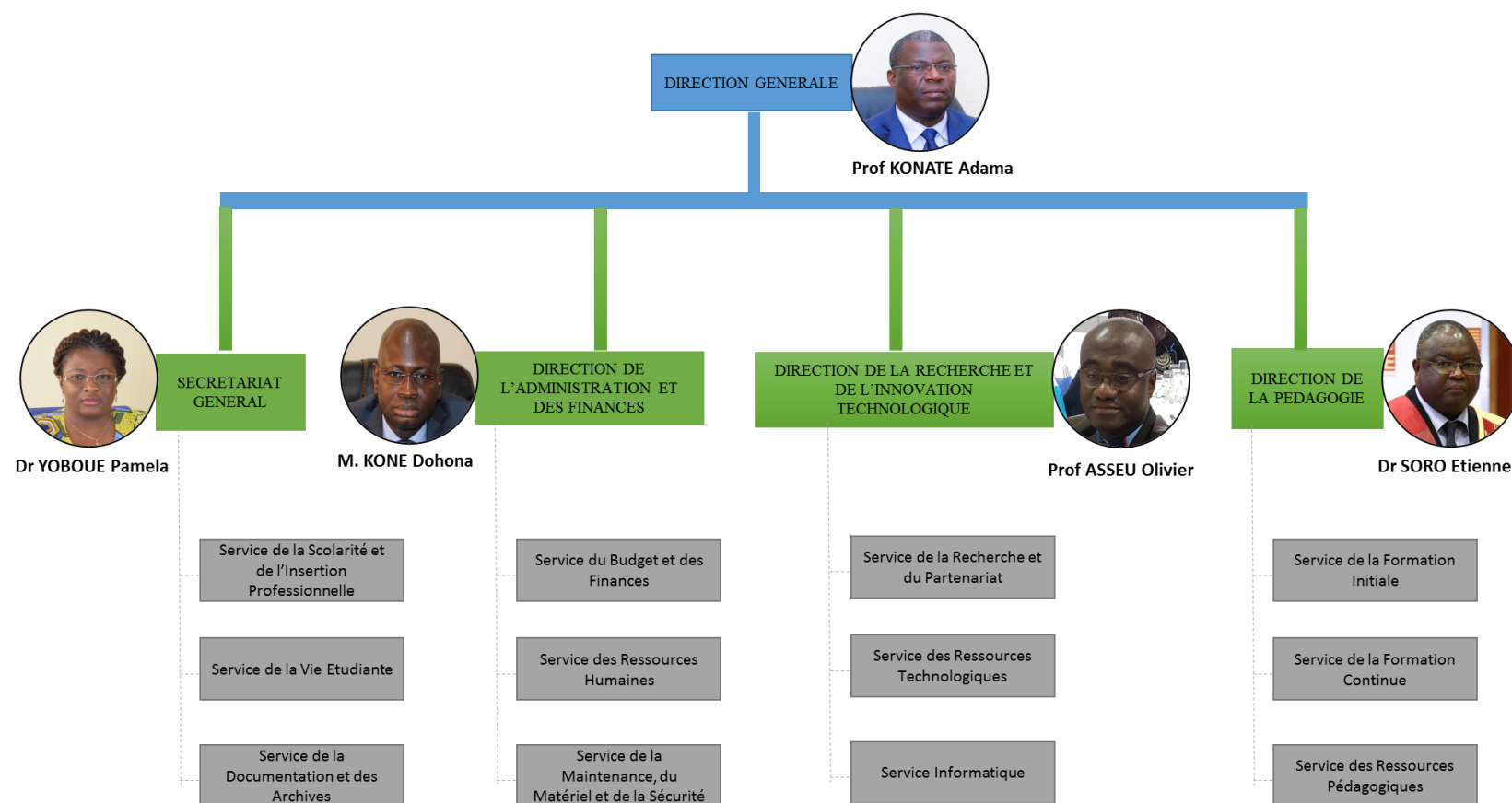
Le Secrétaire Général est chargé de coordonner la programmation des enseignements, coordonner l'ensemble des activités de l'établissement, veiller à la bonne utilisation des ressources humaines et matérielles, assurer le suivi et l'archivage de la documentation, et exécuter les missions à lui confiées par le Directeur Général.

Les Directeurs de Départements dirigent chacun l'une des trois Directions suivantes : la Direction de la Pédagogie (DP), chargée de la conception, du suivi des programmes de formation et de la gestion des étudiants ; la Direction de la Recherche et de l'Innovation Technologique (DRIT), chargée de la recherche scientifique et de la mise en œuvre des nouvelles technologies ; la Direction de l'Administration et des Finances (DAF), chargée de la gestion administrative du personnel, des finances et du matériel.

Aussi, en l'absence d'une structure organisationnelle plus détaillée, le Directeur Général a pris l'initiative de nommer plusieurs chefs de services dans chaque direction afin de garantir un suivi efficace des activités de l'école au quotidien.

Un Agent Comptable et un Contrôleur budgétaire sont nommés auprès de l'ESATIC par arrêté du Ministre du Budget et des Finances pour assurer la gestion et le contrôle budgétaire de l'établissement. L'Agent comptable est chargé de la gestion quotidienne des opérations financières, telles que la tenue des comptes, le paiement des dépenses et la gestion des recettes. Le Contrôleur budgétaire, quant à lui, est responsable de surveiller l'utilisation des fonds et de s'assurer que les budgets sont respectés. La figure n°1 présente l'organigramme fonctionnel de l'ESATIC.

Figure 1 : Organigramme



2.2 Les parcours de Formation

Les formations à l'ESATIC sont élaborées en conformité avec les orientations du système LMD (Licence, Master, Doctorat). L'établissement propose cinq parcours de Licence et huit parcours de Master. Ces formations sont réparties en deux catégories distinctes : la formation initiale et la formation continue. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des offres de formation proposées par l'ESATIC.

FORMATION INITIALE

La formation initiale s'adresse principalement aux jeunes apprenants qui ne sont pas en situation de travail. Elle débouche sur des diplômes délivrés par l'ESATIC ou en partenariat avec d'autres institutions.

Figure 2: Filières d'étude en Licence

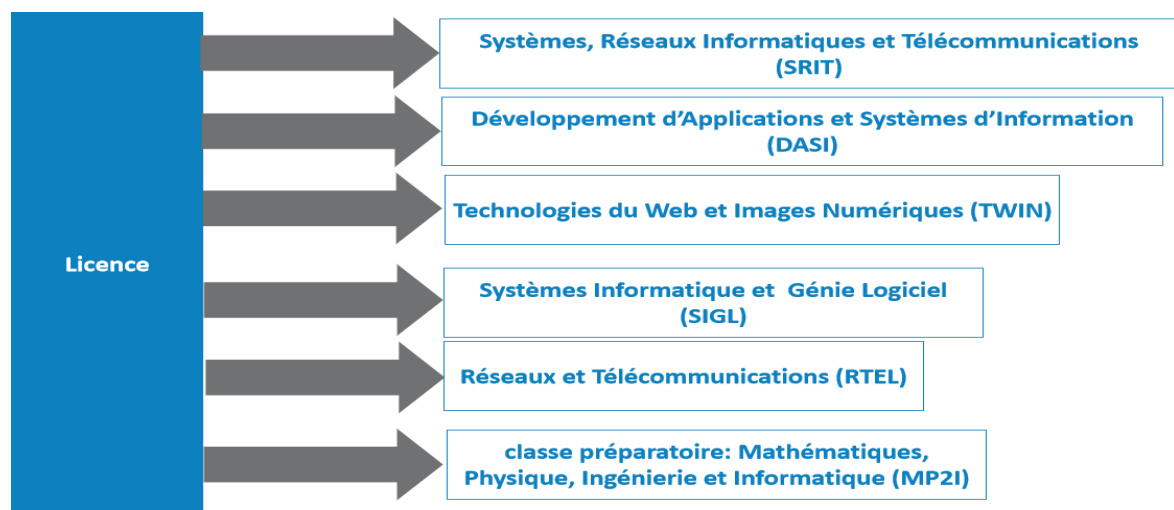
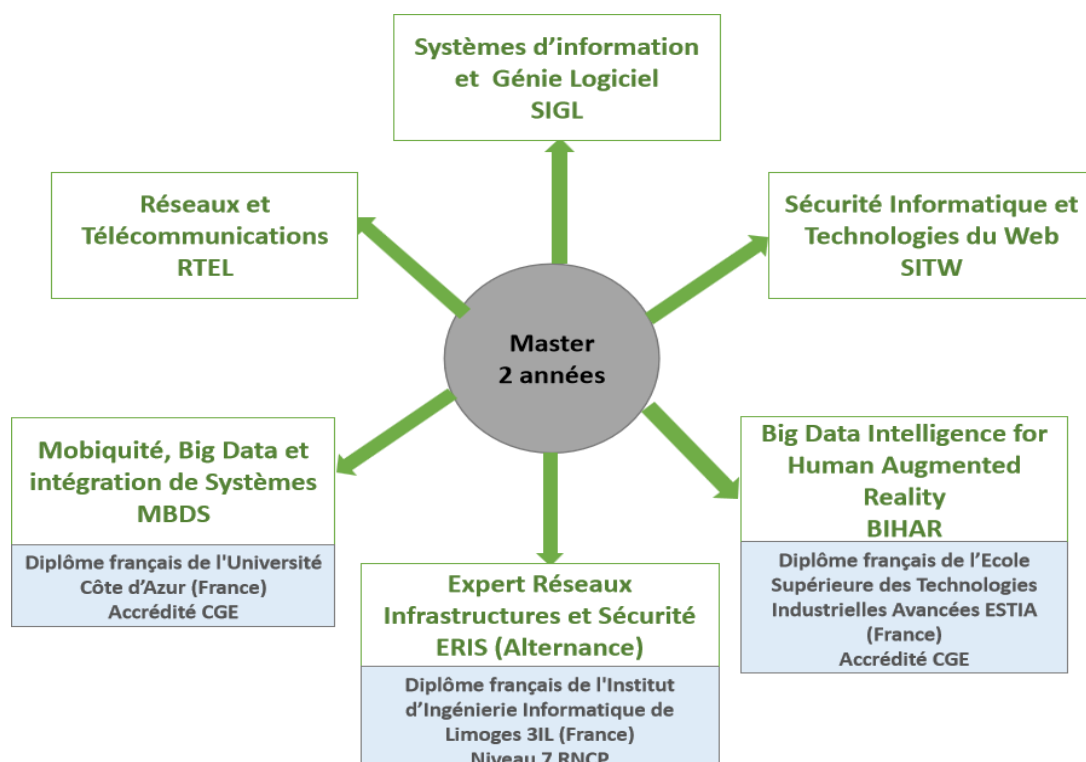


Figure 3: Filières d'étude en Master



NB : Deux nouvelles formations ont été introduites au cours de l'année académique 2023-2024 :

- une classe préparatoire en Mathématiques, Physique, Informatique et Ingénieries ;
- une Licence en Industrie 4.0 et Systèmes Embarqués Intelligents (I4SEI).

Bien que des recrutements aient été réalisés pour ces deux formations, l'ouverture de la Licence en Industrie 4.0 et Systèmes Embarqués Intelligents ainsi que de la première année du Master Expert Réseaux, Infrastructures et Sécurité (ERIS) n'a pas été effective en raison d'une insuffisance d'effectif.

FORMATION CONTINUE

Dans le but de répondre à une demande croissante de formations diplômantes de haut niveau dans des domaines de pointe des technologies de l'information et de la communication, l'ESATIC a mis en place dès l'année 2014, des formations de niveau master et mastère spécialisé en partenariat avec des structures de formation étrangères de la France et de la Tunisie. Ces formations comprennent notamment :

- MDSI : Management Digital et Systèmes d'Information ;
- MISNA : Master Internationale sur la Santé Numérique en Afrique.

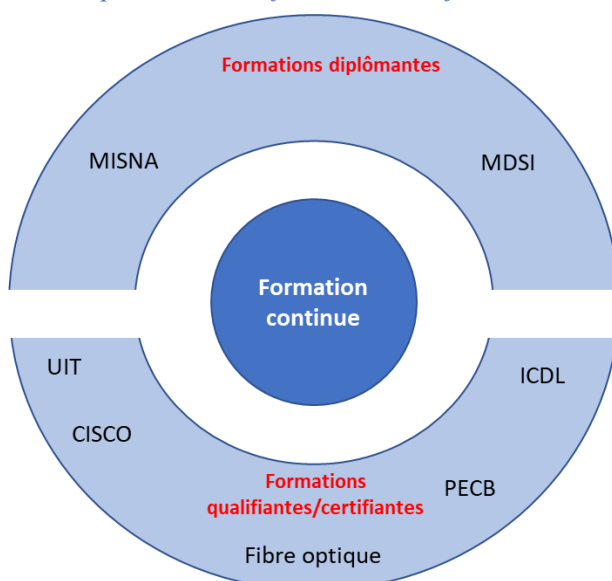
L'ESATIC propose également une gamme étendue de formations qualifiantes et certifiantes.

En tant qu'Académie de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), l'école organise des séminaires spécialisés couvrant les domaines de la Cyber Sécurité, les Réseaux à Large Bande Fixe et Hertzien, ainsi que l'Internet des Objets. De plus, grâce à son partenariat avec CISCO, l'ESATIC dispense des formations et délivre des certifications telles que le CCNA R&S et le CISCO CCNA Security, garantissant une expertise pratique dans la gestion des réseaux, de leur configuration locale à leur administration à distance.

Par ailleurs, l'ESATIC propose des formations et certifications en Management des Systèmes d'Information, en collaboration avec PECB, permettant aux participants de maîtriser la mise en place et la gestion d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) conformes à la norme ISO/IEC 27001. En ce qui concerne la fibre optique, l'école offre des certifications CFOT (Certified Fiber Optic Technician ou Technicien de fibres optiques certifié) et CFOS/O (Certified Fiber Optic Specialist /Outside Plant ou Spécialiste de fibres optiques certifié/Outside Plant), offrant aux participants la possibilité de développer des compétences pointues dans ce domaine.

Enfin, l'ESATIC est un centre de certification pour plusieurs organismes renommés tels qu'ICDL, PEARSON VUE, ORACLE et MICROSOFT ACADEMY.

Figure 4: Diplômes et certifications de la formation Continue



2.3 ESATIC en chiffres

APPRENANTS

234 diplômés en 2024 ;

1 702 diplômés depuis 2015 ;

742 étudiants inscrits présents en formation initiale dont 17,15 % de filles en 2024-2025 ;

16 auditeurs admis en formation continue (MDSI) dont 25% de filles en 2024-2025 ;

12 étudiants admis en mobilité/double diplomation en 2024 dont 6 à IMT Atlantique de Brest, 2 à ESTIA de Bidart en France, 2 à INPT Rabat au Maroc et 2 à SupCom de Tunis en Tunisie ;

Plus de **90%** de taux de réussite en 2024

03 thèses soutenues dans les domaines de l'E-Agriculture, de l'E-Santé, et de la Cybersécurité et **1** thèse soutenue dans le domaine des lettres en 2024 soit un total de 24 thèses soutenues depuis 2017

16 doctorants encadrés et suivis par l'ESATIC en 2024

30 publications scientifiques dans des revues internationales de renommées

Plus de **96%** de taux d'insertion professionnelle des diplômés 2023-2024

03 projets de recherche et développement (R&D) en cours de réalisation.

OUVERTURE ET RAYONNEMENT

09 prix et distinctions obtenus en 2024, dont trois (3) Prix Nationaux d'Excellence du Président de la République, le 1er prix mondial en développement informatique lors de la compétition Huawei ICT à Shenzhen (Chine) en mai 2024, ainsi que le 1er prix de l'ECOWAS CTF 2024 en octobre 2024 à Abuja (Nigeria) ;

07 conventions de partenariats signés dans les domaines de la formation, de la recherche, des stages et de l'insertion professionnelle en 2024 ;

52 conventions de partenariats conclus, dont 49 actifs.

EXECUTION DU BUDGET 2024

L'ESATIC a bénéficié, au titre de l'exercice budgétaire 2024, d'une dotation de trois milliards quatre cent soixante-treize millions trois cent soixante-huit mille cent dix (3 473 368 110) francs CFA. Cette enveloppe budgétaire se répartit comme suit :

- Titre I : trois milliards deux cent soixante-treize millions trois cent soixante-huit mille cent dix (3 273 368 110) francs CFA ;

- Titre II : deux cents millions (200 000 000) francs CFA.

À la date du 31 décembre 2024, l'exécution budgétaire se présente comme suit :

- Dépenses de personnel : un milliard cent vingt-six millions six cent trente-six mille quatre cent cinquante-huit (1 126 636 458) francs CFA, correspondant à un taux d'exécution de 99,45 % ;
- Achats de biens et services : deux milliards cent trente-un millions six cent soixante-treize mille huit cent quatre-vingt-onze (2 131 673 891) francs CFA, soit un taux d'exécution de 99,59 % ;
- Investissements : cent quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-quinze (197 425 895) francs CFA, représentant un taux d'exécution de 98,71 %.

Ainsi, les taux globaux d'exécution budgétaire s'établissent comme suit :

- en ressources : 100,41 % ;
- en dépenses : 99,49 %.

RESSOURCES HUMAINES

157 agents, dont **37** femmes, représentant 23,57 % de l'effectif ;

140 fonctionnaires, dont **33** femmes (soit 23,57 %) ;

17 agents contractuels, dont **4** femmes (soit 23,53 %) ;

84 membres du personnel administratif et technique, dont **28** femmes (33,33 %) ;

73 enseignants-chercheurs permanents, dont **9** femmes (12,33 %) ;

6 professeurs de lycée, dont **2** femmes (33,33 %) ;

5 Inspecteurs principaux ;

1 enseignant chercheur promu au CAMES en 2024, portant à **53%** le taux d'enseignants agréés par le CAMES ;

RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

1 laboratoire de recherche (LASTIC) comprenant 4 unités de recherche ;

7 salles de travaux pratiques (FO, Réseau, RTC, Multimédia, Électronique, etc.) ;

3 centres de certification académique (Cisco, ICDL et PECB) ;

2 salles informatiques.

AUTRES RESSOURCES

22 salles de classe ;

1 amphithéâtre de 200 places ;

1 bibliothèque physique en cours d'équipement et 1 bibliothèque virtuelle de 32000 livres ;

1 résidence universitaire de 240 lits (et une autre de 120 chambres dont la construction est à l'arrêt depuis 2022);

1 restaurant d'une capacité de 200 couverts, réservé aux étudiants ;

1 terrain de sport ;

1 espace vert bien entretenu ;

14 véhicules de service

III. ACTIONS REALISEES ET RESULTATS OBTENUS

Le tableau récapitulatif ci-dessous présente de manière synthétique les principaux résultats obtenus.

3.1 Tableau récapitulatif du rapport d'activités 2024

Tableau 5: Synthèse des principaux résultats obtenus en 2024

AXE	ACTIVITES	RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2024
AXE 1 Renforcement de la qualité de la recherche, de la formation et du rayonnement international	Organiser le recrutement et l'inscription d'étudiants	275 étudiants issus des concours, inscrits et présents au cours : 147 étudiants issus du concours, inscrits en L1 en formation initiale, sur 150 ; 25 étudiants issus du concours, inscrits en L3 en formation initiale, sur 39 ; 95 étudiants issus du concours, inscrits en M1 en formation initiale, sur 90 08 étudiants issus du concours, inscrits en M1 en formation continue, sur 30. 469 anciens, inscrits et présents au cours : 460 anciens inscrits en Formation Initiale ; 09 auditeurs en formation continue en collaboration avec des entreprises ; Au total, 744 apprenants/auditeurs en formation dont 134 filles soit 17,68% des effectifs, et 624 garçons soit 82,32% des effectifs. NB : Au titre de l'année académique 2024-2025, certaines filières n'ont pas pu être ouvertes en raison d'un effectif insuffisant, malgré les recrutements effectués. Il s'agit des Masters 1 Experts Réseaux, Infrastructure et Sécurité (ERIS) et Management Digital et Systèmes d'Information (MDSI), ainsi que de la Licence 3 Industrie 4.0, Systèmes Embarqués et Intelligents (I4SEI). Par ailleurs, sur 758 inscrits , 14 étudiants/auditeurs se sont désistés après leur inscription, portant ainsi à 744 le nombre d'apprenants présents pour l'année académique 2024-2025 .
	Assurer la formation et l'évaluation des enseignements	48 639 heures de cours et d'encadrements réalisés, soit un taux d'exécution de 95,37% pour l'année académique 2023-2024 ; 221 diplômés en 2024, dont 146 étudiants de Licence et 75 étudiants de Master ; 90.79% de taux de réussite en 2024 ; 81,60% des enseignements évalués ; 82,83 % de taux de satisfaction des étudiants.
	Rendre fonctionnel les équipes de recherche	03 thèses soutenues en 2024 et 24 thèses soutenues depuis 2017 ; 16 doctorants encadrés et suivis par l'ESATIC ; 09 projets d'innovation, dont 06 projets internes, parmi lesquels 03 actuellement à l'étape de Recherche et Développement (R&D), et bénéficient du financement de l'ANSUT.
	Promotion des enseignants de l'ESATIC au CAMES	01 enseignant chercheur promu Maître-Assistant à la session 2024 du CAMES.
	Evaluer et renforcer les curricula de l'ESATIC	Un atelier de révision des curricula a été organisé avec la participation active de deux personnels de l'Institut Mines Télécom Atlantique (IMTA), au cours duquel : 3 anciens parcours révisés : Licence RTEL, Masters SIGL et Master RTEL) ; 6 nouveaux parcours proposés : Licence en Cyber Sécurité et Intelligence Artificielle, Licence en Economie Numérique et Transformation digitale, cycle d'ingénieur généraliste en Sciences du Numérique, ainsi que trois parcours de Masters en Cyber Sécurité et Intelligence Artificielle, Marketing Digital et Finance et Technologies (FINETECH).
	Organiser la cérémonie de remise de parchemins	La cérémonie de remise de parchemins à 459 diplômés des promotions 2023 et 2024 de l'ESATIC s'est tenue le 14 novembre 2024 sous le haut patronage de M. Téné Birahima OUATTARA, Ministre d'État, Ministre de la Défense, et la présidence de M. Kallil KONATÉ, Ministre de la Transition Numérique. Elle a réuni plusieurs personnalités de haut rang, dont M. Amadou COULIBALY, Ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement.

AXE 2 Extension des capacités (accroissement des capacités d'accueil et délocalisation)	Finaliser la construction de la résidence universitaire de 120 Chambres	Les travaux de réhabilitation de la cité universitaire de 120 chambres sont toujours à l'arrêt.
	Accroître les capacités du site de l'ESATIC de Zone 3	Le projet d'accroissement des capacités d'accueil et technologiques du site de l'ESATIC Zone 3 a été intégré aux PIP validés par le Ministère en charge du Plan. Toutefois, il n'a pas été inscrit au budget 2025.
	Aménager et réhabiliter l'ESATIC	Des travaux de réhabilitation ont été entrepris sur les bâtiments à usage administratif et commercial, et un rafraîchissement de la peinture des salles de classe a été effectué. Le rafraîchissement des chambres, couloirs et allées de la cité de 80 chambres a également été réalisé. Toutefois, la réhabilitation de l'amphithéâtre n'a pas pu être effectuée.
AXE 3 Renforcement des capacités technologiques	Renforcer les équipements des Laboratoires	L'absence de dotation à l'investissement n'a pas permis la mise en œuvre du programme d'équipement des laboratoires et des salles de travaux pratiques.
AXE 4 Poursuite du renforcement de la bonne gouvernance et l'accroissement des ressources propres	Renforcer les capacités administratives et pédagogiques de l'ESATIC	En 2024, 9 agents ont été recrutés, dont : 6 enseignants, 1 responsable qualité, 1 informaticien et 1 assistant comptable. 6 sessions de formation sur les sept initialement prévues ont été organisées au profit du personnel, soit un taux d'exécution de 86 % . Ces formations ont couvert les thématiques suivantes : initiation à la qualité, qualification et requalification des auditeurs, management des processus, comptabilité matière, protection des données à caractère personnel , ainsi que des séminaires de renforcement des capacités des enseignants portant sur la pédagogie, la méthodologie de rédaction d'articles scientifiques, les technologies éducatives et l'innovation pédagogique.
	Intensifier la recherche de financement	L'ESATIC a pris part aux appels d'offres du Hub franco-ivoirien pour l'éducation, concernant l'ouverture d'une licence et d'un master, pour un montant total de 340 000 euros. Toutefois, la réponse à ces appels d'offres a été défavorable. L'école a également participé à quatre appels d'offres à fonds compétitifs, obtenant trois financements d'un montant total de 38 760 870 FCFA de la part de SADA pour des formations en Côte d'Ivoire et au Bénin. En collaboration avec le Consortium ESATIC-INPHB , l'ESATIC a aussi décroché le projet DEEP FARM , d'une valeur de 34 109 764 FCFA sur deux ans. Par ailleurs, des initiatives telles que la formation des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) à la certification CISCO ont été mises en place.
	Recouvrer les ressources	La Poste reste débitrice d'un montant de 1 300 000 francs CFA , tandis que la SNDI a réglé sa facture d'un montant de 16 millions de francs CFA . Dans le souci de renforcer l'efficacité du recouvrement des recettes, un agent du Trésor a été affecté à l'ESATIC.
	Organisation structurelle et fonctionnelle	En 2024, un nouveau projet de décret d'organisation de l'ESATIC a été élaboré et présenté au Cabinet du Ministre de tutelle, mais il n'a pas encore été soumis au Conseil des Ministres. Les salaires du personnel permanent et contractuel ont été pleinement pris en charge. De plus, le certificat de l'ESATIC à la norme ISO 9001 version 2015 a été renouvelé . En ce qui concerne le budget, les ressources ont été exécutées à 100,41% , tandis que les dépenses ont été exécutées à 99,49% .

3.2. Rapport détaillé

La section suivante présente de manière détaillée les résultats obtenus au terme de l'exercice 2024.

3.2.1. AXE 1 : Renforcement de la qualité de la recherche, de la formation et du rayonnement international

Action 1.1 : Assurer la formation et l'Evaluation des enseignements

Cette action visait les objectifs suivants :

- réviser les offres de formation ;
- suivre la mise en œuvre des formations de licence et Master ;
- développer et suivre les activités de formation continue ;
- évaluer les enseignements ;
- gérer les ressources pédagogiques ;
- renforcer le cadre de recherche ;
- promouvoir l'établissement et ses offres de formation.

a) Révision des offres de formation

L'objectif principal de cette activité était de réviser les curricula existants et de proposer de nouveaux parcours adaptés aux évolutions du secteur. À cet effet, un atelier de révision et de renforcement des curricula a été organisé les 11 et 12 novembre 2024. Lors de cet atelier, trois anciens parcours ont été révisés, à savoir la Licence RTEL ainsi que les Masters SIGL et Master RTEL. En outre, six nouveaux parcours ont été proposés, comprenant une Licence en Cyber Sécurité et Intelligence Artificielle, une Licence en Economie Numérique et Transformation Digitale, un cycle d'ingénieur généraliste en Sciences du Numérique, ainsi que trois parcours de Masters en Cyber Sécurité et Intelligence Artificielle, Marketing Digital et Finance et Technologies (Finetech).

L'atelier a bénéficié de la participation de deux experts de l'Institut Mines Télécom Atlantique (IMTA), dont l'apport a été déterminant pour la qualité des propositions avancées.

Dans la continuité de ce travail, un séminaire impliquant le secteur privé sera organisé en 2025 afin de valider l'ensemble des curricula et parcours, avant leur soumission au Conseil Scientifique.

b) Suivi de la mise en œuvre des formations initiales de licence et Master pour 2024/2025

L'exercice 2024, s'est retrouvé à cheval sur deux années académiques. Tous les cours ont été dispensés, à la fois en présentiel et en distanciel via Microsoft Teams, et ont fait l'objet d'évaluation. À l'issue de cet exercice, un total de 48 639 heures de cours et d'encadrement ont été effectivement dispensées sur 51 000 heures prévues, soit un taux de réalisation de 95,37 %. Le différentiel de 4,63 % s'explique par plusieurs facteurs, dont les retards dans l'encadrement des étudiants du programme MISNA, la non ouverture des premières années des Masters ERIS et MDSI en septembre 2024, ainsi que de la troisième année de Licence I4SEI, en raison d'un nombre insuffisant de candidats, et les échecs de certains étudiants en Licence 3 et Master 2, n'ayant pas pu soutenir leur Projet de Fin d'Études (PFE). Par conséquent, les volumes horaires relatifs à leur encadrement n'ont pas été comptabilisés. Malgré ces contraintes, l'exécution du programme d'enseignement a globalement répondu aux attentes académiques. 81,60% des enseignements ont été évalués tant par les étudiants que par les responsables pédagogiques. Les soutenances des Projets Internes (PI) et des Projets de Fin d'Étude (PFE) ont été organisés. Au total, cinq conseils de classe ont été

organisés au cours de l'année 2024 dont le dernier conseil, tenu le mercredi 18 septembre 2024, a porté sur la deuxième session des semestres pairs des parcours Licence 3 et Master 2. À l'issue de cette session, les résultats académiques ont été consolidés et sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 65: statistiques des résultats annuels 2023-2024

NIVEAU	SPECIALITE	EFFECTIF			PRESENT	ADMIS			
		F	G	T		F	G	T	%
	SRIT	17	99	116	116	17	88	105	90.52
LICENCE 1	RTEL	0	3	3	3	0	2	2	66.67
	SIGL	0	0	0	0	0	0	0	nan
	TWIN	8	21	29	29	8	18	26	89.66
TOTAL LICENCE 1		25	123	148	148	25	108	133	89.86
	SRIT	4	48	52	52	4	46	50	96.15
LICENCE 2	RTEL	5	34	39	39	5	32	37	94.87
	SIGL	6	35	41	41	6	34	40	97.56
	TWIN	3	20	23	23	3	20	23	100.00
TOTAL LICENCE 2		18	137	155	155	18	132	150	96.77
	SRIT	11	49	60	60	11	45	56	93.33
	SIGL	3	31	34	34	2	29	31	91.18
LICENCE 3	RTEL	3	23	26	26	3	21	24	92.31
	TWIN	5	21	26	26	5	19	24	92.31
	DASI	3	10	13	13	2	9	11	84.62
TOTAL LICENCE 3		25	134	159	159	23	123	146	91.82
TOTAL LICENCE		68	394	462	462	66	363	429	92.86
	SIGL	7	29	36	36	6	28	34	94.44
	SITW	7	30	37	37	7	30	37	100.00
	RTEL	4	23	27	27	4	20	24	88.89
MASTER 1	MBDS	3	12	15	15	3	12	15	100.00
	MDSI	7	17	24	24	6	17	23	95.83
	BIHAR	2	14	16	16	0	14	14	87.50
TOTAL MASTER 1		30	125	155	155	26	121	147	94.84
	SIGL	4	30	34	34	4	24	28	82.35
MASTER II	SITW	4	24	28	28	3	21	24	85.71
	RTEL	3	15	18	18	2	14	16	88.89
	MDSI	4	16	20	20	1	6	7	35.00
TOTAL MASTER 2		15	85	100	100	10	65	75	75.000
TOTAL MASTER		45	210	255	255	36	186	222	87.059
TOTAL ANNEEACADEMIQUE		113	604	717	717	102	549	651	90.795

Le taux de réussite annuel de 90,79 % est globalement satisfaisant, malgré des disparités entre les cycles et les niveaux. Il enregistre une progression significative de plus de neuf (9) points par rapport à l'année 2023, au cours de laquelle il s'était établi à 81 %, marquant alors un recul.

En Licence, le taux moyen de 92,86 % varie selon les années : 89,86 % en Licence 1, 96,77 % en Licence 2 et 91,82 % en Licence 3.

En Master, le taux moyen est de 87,06 %, en Master 1 (94,84 %) et en Master 2 (75 %).

c) Suivi des activités de formation continue pour 2023-2024

En 2014, l'ESATIC a mené plusieurs actions dans le cadre de la formation continue, visant à :

- assurer la formation et l'évaluation des enseignements des formations diplômantes ;
- concevoir, planifier et mettre en œuvre des formations continues ;
- renforcer les capacités des étudiants et ;
- promouvoir les offres de formation.

i. Assurer la formation et l'évaluation des enseignements des formations diplômantes

Dans le but de répondre à une demande de formation diplômante de haut niveau dans des domaines de pointe des technologies de l'information et de la communication. L'ESATIC a mis en place dès l'année 2014, des formations de niveau master (BAC+5) et mastère (BAC+6) en partenariat avec des structures de formation de la France et de la Tunisie.

Mastère Spécialisé en Technologie du Web et Cyber Sécurité (MS TW CS)

Le Mastère Spécialisé en Technologie du Web et Cyber Sécurité est un diplôme de l'Institut Mines-Télécom Atlantique, accrédité par la commission de la conférence des Grandes Ecoles Françaises. Elle forme des professionnels capables de concevoir et de gérer des services et des systèmes d'information sécurisés.

Les soutenances de PFE de la deuxième promotion ont été réalisées en février 2023, la remise des diplômes aux huit (8) récipiendaires s'est déroulée le jeudi 20 juin 2024 lors de la cérémonie de remise de diplômes des formations du Hub franco-ivoirien de l'enseignement supérieur formé à l'ESATIC.



Figure 5: Photo de famille avec les officiels et les diplômés du Mastère Spécialisé TW CS

Les enseignements et les évaluations du parcours master 1 de Management Digital et Systèmes d'information se sont déroulés dans de bonnes conditions et conformément au calendrier académique. En effet, les évaluations et enseignements ont pris fin le 25 mai 2024.

Les soutenances des projets internes se sont déroulées le samedi 8 juin.

Master International sur la Santé Numérique en Afrique (MISNA)

Les enseignements du Master 2 de cette formation continue spécialisée ont débuté le lundi 13 novembre 2023 et se sont déroulés principalement en ligne. Le semestre 9 s'est achevé à l'issue d'un regroupement organisé du 24 au 29 juin 2024 à l'ESATIC.

Les enseignements et évaluations du semestre 9 se sont déroulés dans des conditions satisfaisantes. La première session de soutenance des projets de fin d'études (PFE) s'est tenue le samedi 21 décembre 2024. L'effectif des étudiants inscrits en Master 2 s'élève à 34.

ii. Renforcements de capacités des étudiants

Formations CISCO CCNA

Au cours de l'année académique, trois (3) sessions de formation ont été programmées et exécutées au profit des étudiants de l'ESATIC. L'ensemble des formations s'est déroulé sur la plateforme en ligne CISCO de l'ESATIC (Networking Academy), qui a servi de support pour les ressources pédagogiques et les évaluations.

L'animation des cours a été assurée par Messieurs KONE Désiré et ANGUI-ANGO, Enseignants-Chercheurs à l'ESATIC et Instructeurs Certifiés CISCO. Le programme de formation CISCO CCNA comprend trois (3) modules, dispensés en dehors des périodes de cours, notamment pendant les congés scolaires et au mois de juin, en fin d'année académique.

Tableau 7 : Répartition des effectifs de la formation CISCO CCNA par session et par module

N°	Périodes	Effectifs	Modules
1	04 au 09 septembre 2023	20	2
2	26 au 30 décembre 2023	21	1
3	11 au 17 juin 2024	24	2

Cours de préparation au TOEIC

Des cours de préparation au test du TOEIC ont été organisés au profit des étudiants en fin de cycle de l'ESATIC (Licence 3 et Master 2), en partenariat avec le Cabinet Connect-IEBS, pour la neuvième année consécutive depuis l'année académique 2015-2016.

Ces sessions de préparation visent à doter les étudiants des compétences nécessaires à l'obtention de la certification TOEIC, renforçant ainsi leur employabilité sur le marché international.

La note de l'évaluation finale a été intégrée à la moyenne de l'Unité d'Enseignement « Séminaire des étudiants ».

Au total, deux cent vingt-quatre (224) étudiants de Licence 3 et Master 2 ont bénéficié de cette formation.

Formation ICDL

Les formations ICDL destinées aux étudiants de l'ESATIC n'ont pas pu être réalisées durant l'année académique 2023-2024 en raison de la non-disponibilité des vouchers. Toutefois, grâce aux efforts déployés par la Direction Générale, 450 vouchers ont été acquis et mis à disposition par ICDL Africa, permettant ainsi la reprise des formations et certifications pour les étudiants de l'institution.

Cours de préparation au concours d'entrée en master 1 de l'ESATIC

L'objectif principal de cette formation est de renforcer la qualité du recrutement des candidats en Master 1 en offrant aux étudiants des licences professionnelles de l'ESATIC, ainsi qu'aux candidats externes, une préparation complète aux modules du concours d'accès en Master 1.

La formation s'est déroulée du 3 juin au 27 juillet 2024, sur une période de huit (8) semaines. Les modalités suivantes ont été adoptées pour l'organisation des cours :

- Cours magistraux dispensés en ligne du lundi au vendredi.
- Travaux dirigés organisés en présentiel chaque samedi matin.

Le nombre total d'auditeurs est de 63 dont 59 pour l'option informatique et 4 pour l'option télécommunications. Trente-deux (32) auditeurs ont été déclarés admis au concours d'entrée soit un taux de réussite de 50,79%.

Tableau 8: Répartition des effectifs des auditeurs et résultats du concours

Parcours	Effectifs			Admis	
	Filles	Garçons	Total	Effectifs	Pourcentages
Informatiques	9	50	59	29	49,15%
Télécommunications*	0	4	4	3	75%
Total	9	54	63	32	50,79%

* Un étudiant n'a pas pris part au concours, bien qu'il ait suivi les cours de préparation.

iii. Concevoir, planifier et réaliser les formations continues

Concevoir les formations

Au cours de l'année académique, des travaux ont été menés en vue de la mise en place de six (6) nouvelles offres de formation, dont deux certificats en Cybersécurité et Data Stewards.

Planifier les formations

Les formations ont été planifiées trimestriellement tout au long de l'année, en s'appuyant sur les offres existantes. Chaque trimestre, la planification a été actualisée en intégrant les nouvelles formations obtenues et celles prévues en début d'année. Le tableau ci-dessous en présente le résumé.

Tableau 9: Planification trimestrielle des formations 2024

Trimestre	Thèmes	Période	Cible/Partenaires
1 ^{er} Trimestre 2024	CISCO CyberOps	15 janvier au 15 mars 2024	Smart Africa
	Data Stewards	mi-janvier à mi-avril 2024	Smart Africa
2 ^{ème} Trimestre 2024	ISO/IEC 27005 : Risk manager	13 au 15 mai 2024	Professionnels
	CISCO CCNA	3 au 14 juin 2024	Professionnels
	CISCO CCNA	11 au 17 juin 2024	Etudiants
3 ^{ème} Trimestre 2024	Conception des réseaux d'accès optique	8 au 12 juillet 2024	Professionnels
	ISO/IEC 27001 Lead Implementer	22 au 26 juillet 2024	Professionnels

Réaliser les formations

Au cours de l'année 2024, quatre (4) formations ont été dispensées, soit dans le cadre d'appels d'offres, soit à la demande d'organisations. Ces sessions de formation ont permis de renforcer les capacités de 271 participants du 15 janvier au 26 juillet 2024.

Tableau 60: Liste des formations qualifiantes dispensées au titre de l'année 2024

Intitulés	Dates	Mode de diffusion	Nombre d'auditeurs	Lieu de formation / entreprise	Nombre d'auditeurs certifiés ou admis
Certificat en Cybersécurité (ADA)	7 novembre 2013 au 20 avril 2024	Présentiel	88	Africa Digital Academy (ADA)	-
CISCO CyberOps	13 février au 11 avril 2024	Présentiel	152	Smart Africa	128
Certificat Data Stewards (Smart Africa)	19 février au 18 avril 2024	Présentiel	25	Smart Africa	20
CISCO CCNA	3 au 14 juin 2024	Présentiel	6	Etat Major Général des armées de Côte d'Ivoire	6
Total			437		174

Evaluer les formations

L'ensemble des formations dispensées a fait l'objet d'une évaluation systématique, dont les résultats ont été intégralement traités. Le taux de satisfaction global s'établit à 86 %, traduisant une appréciation favorable des auditeurs quant au contenu des formations, à la qualité des formateurs et à la méthodologie employée. Toutefois, certaines insuffisances logistiques ont été relevées, notamment la durée des

formations, les retards dans la mise en place du service de restauration, ainsi que l'accessibilité et l'état des toilettes.

iv. Promotion des offres de formation

Communiquer sur les formations

Les offres de formations continues (catalogue 2024) ont été régulièrement diffusées auprès des prospects et des points focaux des entreprises, principalement par voie numérique (email). Par ailleurs, les membres du service ont assuré un suivi actif en répondant aux sollicitations directes et indirectes, avec une moyenne de six (6) appels téléphoniques quotidiens.

Toutefois, la mise en œuvre du plan de communication des formations continues, tel qu'établi au sein du service, n'a pu être réalisée en raison certaines contraintes.

Les campagnes de mailing ont été réalisées sans l'utilisation d'une plateforme de suivi, ce qui ne permet pas d'évaluer leurs performances en termes de portée et d'impact.

Participer aux salons et aux événements

Dans le cadre de la promotion des formations, deux (2) agents du service ont pris part aux campagnes de promotion de l'ESATIC à l'intérieur du pays, sous la coordination du Secrétariat général.

Par ailleurs, le service a participé à quatre (4) événements majeurs :

- Rencontres Internationales des Arts Numériques et Visuels d'Abidjan (RIANA 2024) : 4 et 5 avril 2024 ;
- Cyber Africa Forum : 22 au 24 avril 2024 ;
- African Digital Week (ADW) : 22 au 24 avril 2024 ;
- 4^e édition des Journées de la Fonction Publique : 21 mai au 27 juin 2024.

Toutefois, le service de la formation continue n'est pas systématiquement impliqué dans les actions de promotion des formations, notamment lors des salons. De plus, les données collectées (contacts téléphoniques et e-mails) ne lui sont pas transmises, limitant ainsi la capacité à informer les auditeurs des offres de formation en cours.

d) Démarrage des enseignements pour 2024-2025

L'année académique 2024-2025 a débuté le 02 septembre 2024 avec les activités de l'Apprentissage Par Projet (APP). Les étudiants de Licence 1 ont participé à une initiation à l'APP (APP0), organisée du 02 au 06 septembre 2024, sur le thème « L'informatique et l'agriculture ». Pour les étudiants de Licence 3, le programme APP3 a démarré le mardi 04 octobre 2024 pour une durée de 12 semaines, autour du thème « L'industrie 4.0 au service de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche en Côte d'Ivoire ».

Les cours ont effectivement débuté le 09 septembre 2024, conformément au calendrier académique.

e) Gestion des ressources pédagogiques

La gestion des ressources pédagogiques s'est articulée autour d'un ensemble d'activités essentielles visant à assurer la qualité et l'efficacité des enseignements. Ces activités ont notamment concerné :

- l'élaboration et la mise à disposition des emplois du temps aux enseignants, ainsi que le suivi du déroulement des enseignements ;
- l'organisation des conseils de classes et la diffusion des comptes rendus aux différentes directions ;
- l'organisation et le suivi des évaluations académiques, comprenant les devoirs, les examens, ainsi que les soutenances de Projets de Fin d'Études (PFE) et de Projets d'Internes (PI) ;
- la gestion rationnelle des ressources matérielles et numériques dédiées aux enseignements ;
- l'établissement et la transmission des états de vacances des enseignants non permanents et des heures complémentaires des enseignants permanents.

Les emplois du temps ont été élaborés en tenant compte des contraintes pédagogiques et organisationnelles, puis communiqués aux enseignants. L'intégration des quatre (4) nouveaux enseignants-chercheurs recrutés a été effective dans les différents programmes d'enseignement. Les cours se sont déroulés conformément au calendrier académique, malgré quelques perturbations occasionnées par la participation des étudiants à des activités imprévues. Des mesures correctives ont été mises en place afin d'assurer le rattrapage des enseignements concernés.

Les conseils de classes se sont tenus de manière régulière, permettant une évaluation continue du parcours des étudiants. Les comptes rendus de ces réunions ont été rédigés avec diligence et mis à la disposition des différentes directions pour exploitation.

L'évaluation des apprentissages a été conduite de façon rigoureuse tout au long de l'année académique. Elle a concerné les devoirs et examens, ainsi que les soutenances des PFE et PI.

La gestion rationnelle des ressources matérielles et numériques a été menée en concertation avec les acteurs concernés, a permis la mise à disposition et le suivi des équipements essentiels aux enseignements, tels que les marqueurs et vidéoprojecteurs, ainsi que l'exploitation des plateformes numériques, notamment Moodle pour les cours en ligne, la Délibération Assistée par Ordinateur (DAO), et l'outil e-plagiat.

Enfin, les états mensuels de vacances des enseignants non permanents ainsi que les heures complémentaires des enseignants permanents ont été établis et transmis aux services compétents en vue de leur traitement dans les délais requis.

Action 1.2 : Evaluer et renforcer les curricula de l'ESATIC

Cette action avait pour objectif de/d' :

- organiser l'évaluation des parcours existants ;
- proposer de nouvelles offres de formation et ;
- organiser un atelier de validation des curricula.

Dans cette perspective, des travaux préparatoires ont été conduits en octobre 2024 par une équipe d'enseignants, sous la supervision du Directeur de la Pédagogie. Ces travaux, organisés sous forme d'atelier, ont permis l'examen de neuf (9) curricula, dont trois (3) parcours existants révisés et six (6) nouveaux programmes proposés. Les nouveaux parcours incluent deux (2) Licences : l'une en Cybersécurité et Intelligence Artificielle, l'autre en Économie Numérique et Transformation Digitale ; un cycle Ingénieur généraliste en Sciences du Numérique ; ainsi que trois (3) Masters : en Cybersécurité et Intelligence Artificielle, en Marketing Digital, et en Finance et Technologies (FINETECH). Les parcours révisés portent sur la Licence Réseaux et Télécommunications (RTEL) et les Masters en Systèmes d'Information et Génie Logiciel (SIGL) ainsi qu'en Réseaux et Télécommunications (RTEL). Les travaux ont porté sur l'élaboration des fiches de présentation des parcours, la structuration des maquettes pédagogiques et l'élaboration des syllabus.

Action 1.3 : Organiser les recrutements des apprenants pour l'année 2024-2025

Dans le cadre de la rentrée académique 2024-2025, l'ESATIC a procédé au recrutement des apprenants/auditeurs en 2024. Par ailleurs, la sélection des étudiants éligibles aux programmes de mobilité internationale et de codiplomation avec les établissements partenaires a été réalisée.

a) Recrutements

La session 2024 des concours d'entrée en Licence 1 (*SRIT et TWIN*), Licence 3 (*DASI et I4SEI*) et Master 1 (*Informatique, Télécommunications, ERIS, MBDS, MDSI et BIHAR*) a été organisée sous la présidence du Professeur N'Guessan Raymond KRE, Professeur Titulaire à l'Université Nangui Abrogoua (UNA) et Directeur de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA).

Le lancement officiel des épreuves écrites a été effectué par Monsieur Ibrahim Kalil KONATÉ, Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation. Les tests écrits, couvrant l'ensemble des spécialités, se sont déroulés du mercredi 03 juillet au mercredi 14 août 2024 au Lycée Classique d'Abidjan, après la phase des inscriptions en ligne et du dépôt des dossiers physiques des candidats.

La session 2024 des concours d'entrée à l'ESATIC s'est déroulée dans un contexte de forte sélectivité, avec 1 745 candidats inscrits pour un total de 375 places disponibles. À l'issue des épreuves, 307 candidats ont été admis, soit un taux d'admission global de 17,59 %. Cette session a concerné les admissions en Licence 1, Licence 3 et Master 1.

L'analyse des résultats révèle une prédominance masculine, avec 250 hommes admis contre seulement 57 femmes, soit une proportion féminine de 18,57 %.

En Licence 1, le concours a attiré 1 437 candidats pour 150 places offertes, affichant un taux d'admission de 10,44 %. La filière *SRIT* a enregistré 125 admis sur 1 186 candidats, tandis que la filière *TWIN* a comptabilisé 25 admis sur 251 inscrits. Le taux de remplissage de la capacité d'accueil a été optimal, bien que la proportion de femmes admises soit restée relativement faible (18,67 %).

En Licence 3, la situation est contrastée. Sur 60 places disponibles, seuls 39 candidats ont été admis, entraînant un taux de remplissage de 65 %. La filière *DASI* a accueilli 29 admis sur 33 inscrits, tandis que *I4SEI* a enregistré seulement 10 admis sur 11 candidats, bien en deçà des prévisions d'effectifs. Le taux d'admission, bien que plus élevé que pour la Licence 1, reste marqué par une faible représentativité des femmes (17,95 %).

En Master 1, la compétition a été moins rude, avec 263 inscrits pour 165 places disponibles, conduisant à un taux d'admission de 47,15 %. Toutefois, toutes les spécialités n'ont pas connu le même engouement. Alors que les filières *MBDS* et *MDSI* ont affiché des taux de représentation féminine supérieurs à 37 %, les spécialités telles que *Informatique* et *Télécommunications* ont enregistré de faibles taux d'admission féminine, respectivement 6,45 % et 13,33 %.

Ces résultats mettent en évidence plusieurs défis à relever. La sous-représentation des femmes dans certaines filières techniques demeure préoccupante et nécessite des mesures incitatives, notamment des campagnes de sensibilisation, des bourses dédiées, et un renforcement des initiatives de mentorat pour encourager la participation féminine. Par ailleurs, le déficit d'admissions en Licence 3 interpelle sur l'attractivité des passerelles et la nécessité d'une meilleure promotion des opportunités de formation offertes par l'ESATIC.

En définitive, bien que la session 2024 ait démontré la rigueur et la sélectivité des concours d'entrée, elle souligne également des enjeux liés à l'amélioration du recrutement en Licence 3 et Master 1, ainsi qu'à l'amélioration de l'équilibre hommes femmes dans les filières technologiques.

Tableau 11: Répartition de l'effectif des étudiants de l'ESATIC à la rentrée 2024-2025

N°	Parcours	Femmes	Hommes	TOTAL	%
Licence					
1	SRIT	28	173	201	26,50%
2	SIGL	13	53	66	8,70%
3	RTEL	07	58	65	8,60%
4	TWIN	17	57	74	9,80%
5	DASI	04	18	22	2,90%
6	I4SEI	1	6	07	0,90%
	Total Licence	70	365	435	57,4%
Ingénieurs					
7	MP2I & MPI	10	36	46	6,10%
Master					
8	M1 INFO (Tronc commun)	11	60	71	9,40%
9	RTEL	8	45	53	7,00%
10	SIGL	5	23	28	3,70%
11	SITW	6	24	30	4,00%
12	MDSI	4	12	16	2,10%
13	MBDS	12	20	32	4,20%
14	ERIS	0	8	8	1,10%
	BIHAR	8	31	39	5,10%
	Total Master	54	223	277	36,50%
	TOTAL	134	624	758	100%

b) Mobilité/Codiplomation

Depuis 2016, l'ESATIC s'est engagée dans une dynamique d'ouverture internationale en facilitant la mobilité académique de quatre-vingt-onze (91) apprenants vers des institutions partenaires en France, en Tunisie et au Maroc. Cet engagement s'est poursuivi pour l'année académique 2024-2025 avec la sélection de douze (12) apprenants pour un programme de mobilité et de codiplomation au sein de ces établissements partenaires.

Dans le cadre de cette initiative, trois (03) étudiants ont été proposés pour la bourse d'excellence française EIFFEL. Sur les douze étudiants admis en mobilité, dix (10) ont bénéficié de bourses d'études hors de Côte d'Ivoire.

Concernant les deux (02) autres étudiants, KONAN ELLA ANGE MELAINE et YEO FOUNGNIGUE SAMUEL, admis en mobilité à l'ESTIA, des demandes de prise en charge ont été soumises à l'ARTCI.

Le tableau ci-après présente la liste des douze (12) étudiants sélectionnés pour la mobilité académique et la codiplomation.

Tableau 12 : Liste des douze (12) étudiants sélectionnés pour la mobilité/codiplomation au titre de l'année académique 2024-2025

N°	Matricule	Nom	Prénoms	Genre	Spécialité	Institutions d'accueil
1	20ESATIC0153WS	BAMBA	SIGUI	M	SITW	SUP'COM
2	20ESATIC0082AA	KOUAME	APIA ADON ALEX	M	RTEL	SUP'COM
3	20ESATIC0138BE	KONAN	ELLA ANGE MELAINE	F	SIGL	ESTIA
4	20ESATIC0045KF	YEO	FOUNGNIGUE SAMUEL	M	SIGL	ESTIA
5	20ESATIC0088BB	BLE	BAKA JUNIOR CEDRIC	M	SITW	IMT Atlantique
6	20ESATIC0005AY	BROU	YAO EMMAL	M	SITW	IMT Atlantique
7	20ESATIC0047AN	LALE	NY CHRIS ERWANN CYRILLE	M	SITW	IMT Atlantique
8	20ESATIC0080YY	SORO	YELE AMINATA	F	SITW	IMT Atlantique
9	20ESATIC0180DI	TRAORE	IDRISSA	M	SITW	IMT Atlantique
10	20ESATIC0149KK	YAO	KOUASSI FIENI JEAN	M	SITW	IMT Atlantique de Brest en France
11	20ESATIC0072NA	BINI	ABO KOUAME	M	SITW	INPT de Rabat
12	20ESATIC0173TA	KONAN	AHOUNDJUEH DANIELA PRISCILLE	F	SITW	INPT de Rabat

Par ailleurs, une sollicitation a été adressée à l'AIGF, l'ANSUT et au VITIB en vue d'un appui financier destiné à Yacouba DIAKITE, ancien étudiant de l'ESATIC actuellement en mobilité en France.

Action 1.4: Poursuivre les activités de recherche et de la Cellule d'Innovation et de Développement (CID)

La Cellule d'Innovation et de Développement (CID) est une composante essentielle du Laboratoire des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (LASTIC) de l'ESATIC. Elle représente le principal cadre d'expérimentation et de développement des activités d'innovation au sein de l'établissement.

Pour l'année 2024, la CID a développé un total de neuf (09) projets, dont cinq (05) nouveaux projets venus enrichir l'espace projet de la cellule :

- Quatre (04) projets internes, portés par des étudiants et enseignants chercheurs de l'ESATIC ;
- Un (01) projet externe, initié par l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications (ANSUT).

Il convient de noter que, depuis sa création, la CID accueille en moyenne cinq (05) nouveaux projets par an. Pour l'année universitaire 20232024, ces activités ont été structurées en trois (03) grandes catégories :

1. Projets internes ;
2. Projets incubés d'entreprise ;

3. Projets de recherche et développement (R&D).

Ainsi, la CID continue de jouer un rôle clé dans le développement et la promotion de l'innovation à l'ESATIC, en favorisant la synergie entre formation, recherche et entrepreneuriat.

a) Projets internes

Les projets internes développés au sein de la Cellule d'Innovation et de Développement (CID) résultent soit d'un appel à projets, lancé en début d'année universitaire (octobre novembre) à l'intention des étudiants, soit d'une soumission spontanée du personnel enseignant et/ou administratif.

Pour l'année 2024, six (06) projets internes ont été enregistrés. Ce chiffre marque une nette progression par rapport à l'année 2023.

La liste des projets internes pour l'année académique 2023-2024 est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 13 : Liste des projets internes réalisés au titre de l'année académique 2023-2024

N°	Projets	Objectifs	Membres	Résultats
01	ZBot	Un robot qui puisse venir en aide aux paysans lors des travaux de semailles, moissons et un robot capable d'aider les militaires et les sapeurs-pompiers	1. TOURE Aziz (M1 RTEL) 2. KONAN Marcel (RTEL 3) 3. BAKAYOKO Caderissi (M2 RTEL) 4. OUATTARA Zie (M2 RTEL)	Le robot a été assemblé et est pleinement fonctionnel. Toutefois, des améliorations restent envisageables, notamment par l'intégration de fonctionnalités additionnelles.
02	E-localisation	Mise en œuvre d'un système de localisation des cartes à puce avec la technologie RFID en intégrant une puce RFID aux cartes. Intégrer la solution au smartphone pour une meilleure prise en main.	1. SERI Koubi Sokouri Emmanuel (M1 Info) 2. N'DRI Kouamé Othniel Junior Herwan (M1 Info) 3. BROU Yao Marc Emmanuel (M1 Info) 4. AHIMAN Copé Ruth Marguerite	Le projet est actuellement à l'arrêt, les étudiants n'ayant pas eu accès aux laboratoires et à la salle de coworking en dehors des heures de cours, suite à une décision de la Direction Générale consécutive à des cas de vol d'équipements. Par ailleurs, la majorité des membres de l'équipe projet n'est plus disponible, en raison de mobilités ou de stages.
03	E-AUTOMOTO	Mise en œuvre d'un modèle de vision par ordinateur pour la reconnaissance 3D des pièces automobiles, de	1. YAO Samuel (Chef projet) 2. BAMBA Signi 3. BAKAYOKO Ibrahim	Le projet est à l'arrêt pour les mêmes raisons que celles évoquées dans le cadre du projet d'e-localisation, notamment

		détection des anomalies et de vérification de l'authenticité.	4. YALEKO Loa Ange Gabrielle	l'indisponibilité des espaces de travail en dehors des heures de cours. S'y ajoute un manque de matériel indispensable à la mise en œuvre effective du projet.
04	Voiture Intelligente		1. KANDE Daouda (Chef de projet) 2. DIARRA Yaya Abdel Aziz 3. BAMBA Moussa 4. TRAORÉ Idrissa	Le projet n'a pas pu démarrer en raison de l'indisponibilité des espaces de travail en dehors des heures de cours, ce qui n'a pas permis aux étudiants de se réunir pour y travailler.
05	E-élection	Mise en place d'un terminal permettant aux électeurs de voter à l'aide de leur empreinte et de leur CNI et qui permettra aussi d'afficher en temps réel les voix de chaque candidat à la CEI.	1. N'GUESSAN Emanfo Damase (M1RTEL) : chef projet 2. KONAN Lahouret(M1ERIS) 3. COULIBALY Nagninpara Junior 4. ABE Monnet Franck Anderson (SRIT2) 5. BLAY Samuel (TWIN2)	Le projet a été abandonné à la suite d'échanges avec les responsables de la CEI (Commission Electorale Indépendante), lesquels ont recommandé son arrêt, au regard du contexte socio-politique sensible, jugé insuffisamment mature pour accueillir favorablement une telle innovation.
06	Secure Fire Gas Bottle	Créer un système électronique pour l'extinction automatique des bouteilles de gaz domestique.		Le projet a été rédigé mais n'a pas été exécuté. Aucun étudiant n'a été affecté à la réalisation de ce projet.

Dans le cadre des préparatifs de l'année universitaire 2024-2025, la Cellule d'Innovation et de Développement (CID) a tenu sa réunion de rentrée en novembre 2024. Cette rencontre a permis d'établir le bilan des activités passées et de définir les enjeux ainsi que les perspectives pour l'année 2025. À la suite de cette réunion, l'appel à projets a été lancé en décembre 2024. Il constitue le principal point d'entrée des étudiants de l'ESATIC à la CID. Chaque étudiant ou groupe d'étudiants est tenu de proposer un projet innovant, qui sera soumis à une sélection rigoureuse par un jury. Ce processus vise à identifier et promouvoir les projets à fort potentiel.

b) Projets incubés

L'année académique 2023-2024 n'a enregistré aucun projet d'entreprise incubé au sein de la Cellule d'Innovation et de Développement (CID). Cependant, afin de dynamiser l'innovation et le développement,

une série de rencontres stratégiques a été initiée entre novembre 2024 et janvier 2025 avec des partenaires institutionnels et professionnels.

- ✚ le RISO : le Réseau Ivoirien des Inspecteurs d'Orientation (RISO) a engagé une démarche pour l'incubation de ses projets au sein de la CID.
 - novembre 2024 : identification et élaboration de la liste des projets à incuber ;
 - janvier 2025 : mise en place de l'équipe projet en charge du développement et du suivi des initiatives du RISO.
- ✚ le Musée des Civilisations du Plateau : dans le cadre de son ouverture vers de nouveaux domaines d'application, la CID a noué un partenariat avec le Musée des Civilisations du Plateau. Plusieurs rencontres ont été organisées autour de deux axes de développement :
 - la création d'une base de données pour la gestion et la valorisation du patrimoine muséal ;
 - le développement d'une solution en Réalité Augmentée et Réalité Virtuelle (RARV) afin d'enrichir l'expérience des visiteurs.

À travers ces initiatives, la Cellule d'Innovation et de Développement (CID) entend jouer un rôle de premier plan non seulement dans le développement technologique, mais aussi dans l'innovation appliquée aux secteurs éducatif et culturel.

c) Les projets de recherche et développement

Les projets de Recherche et Développement (R&D) au sein du Laboratoire des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (LASTIC) et de la Cellule d'Innovation et de Développement (CID) s'inscrivent dans une démarche visant à créer, améliorer ou inventer de nouveaux produits, services ou processus exploitant les TIC comme levier d'innovation. Ils ont pour vocation de développer des solutions innovantes dans des secteurs où les TIC apportent une valeur ajoutée significative. Pour l'année 2024, trois (03) projets ont été retenus et bénéficient d'un financement de l'ANSUT.

Le premier projet, e-Pisciculture, repose sur l'utilisation des technologies numériques pour optimiser la gestion des élevages de tilapias. Il vise à développer un système intelligent permettant de surveiller en temps réel la qualité de l'eau et de détecter précocement les maladies affectant les poissons. Cette initiative intègre également une application mobile destinée à simplifier la gestion des stocks et à optimiser les ventes des poissons à maturité, offrant ainsi un outil pratique aux aquaculteurs pour améliorer leur rendement. Ce projet est encadré par Dr. PANDRY Ghislain et mobilise une équipe de dix étudiants en Master 1 : N'CHO Boni N'gbesso, CAMARA Mahoua Aude, KELA Wydie, TOURE Abdoul, KONE Emmanuel, KONAN Daniela, SORO Yélé Aminata, KONAN Daquin, TAPE Nancy et SANGARE Kalifa.

Le second projet, e-Santé, ambitionne de moderniser le secteur hospitalier grâce à la digitalisation des services spécialisés. Il propose une plateforme facilitant la prise de rendez-vous et assurant un suivi régulier des patients, en particulier dans les domaines de la cardiologie, de la dialyse et de la cancérologie. Ce projet permet ainsi une meilleure coordination entre les établissements de santé et renforce l'accès aux soins pour les patients nécessitant une prise en charge spécialisée. Il est encadré par Dr. SILUE Dozouhoua et porté par une équipe de cinq étudiants : KOFFI Christ Poyah Ivann, YAO Kouassi Fieni Jean, KOBENA Koffi Biohou Paul et TOURE Abdoul.

Enfin, le projet Sécurisation des diplômes vise à garantir l'authenticité des documents académiques à travers l'implémentation de la technologie blockchain. En rendant les diplômes infalsifiables et facilement vérifiables à tous les niveaux, cette initiative renforce la confiance dans le système éducatif et offre une solution innovante contre la fraude documentaire. Ce projet est encadré par Dr. KOUASSI Johnson et M.

ANGUIANGO Patrick et réunit une équipe de cinq étudiants : BAHILI Esli Ariel, BEKE Ogo Isaac, TAPE Nancy Samuela et SANGA Ousmani.

Tableau 74 : Liste des projets de recherche et développement (R&D) au titre de l'année académique 2023-2024

N°	Projets	Objectifs	Membres	Résultats
01	e-pisciculture	Mettre en place un système de contrôle de la qualité de l'eau et de la détection des maladies chez les tilapias. Mettre en place une application mobile permettant de faciliter la gestion et la vente des tilapias à maturité	1. Dr. PANDRY Ghislain (Encadrant) 2. N'CHO Boni N'gbesso (M1 Info) 3. CAMARA Mahoua Aude (M1 Info) 4. KELA Wydie (M1 Info) 5. TOURE Abdoul (M1 RTEL) 6. KONE Emmanuel (M1 Info) 7. KONAN Daniela (M1 Info) 8. SORO Yélé Aminata (M1 Info) 9. KONAN Daquin (M1 RTEL) 10. TAPE Nancy (M1 Info) 11. SANGARE Kalifa (M1 Info)	Le projet se décline en trois (03) phases successives : la phase de prototypage, la phase de conceptualisation et la phase de déploiement à l'échelle nationale. Dans cette dynamique, l'ESATIC assure le rôle de maître d'ouvrage, tandis que le Centre de Recherches Océanologiques (CRAO) intervient en qualité de partenaire technique, et l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT) en tant que partenaire financier. La phase de prototypage a été dûment validée par les deux partenaires, le CRAO et l'ANSUT. Actuellement, le projet est à la phase de conceptualisation, laquelle sera entièrement implémentée au sein d'un étang expérimental du CRAO, en vue de sa validation technique avant le passage à la phase de déploiement national.
02	e-Santé	Le projet facilitera la prise de rendez-vous et le suivi quotidien des malades, tout en soutenant les services sans spécialistes avec l'aide d'autres centres. En digitalisant les services spécialisés des hôpitaux publics via des projets étudiants, il améliorera le suivi des patients, notamment en cardiologie, dialyse et cancérologie.	1. Dr. SILUE Dozouhoua (Encadrant) 2. KOFFI Christ Poyah Ivann 3. YAO Kouassi Fieni Jean 4. KOBENA Koffi Biohou Paul 5. TOURE Abdoul Aziz	Le projet est actuellement en cours de réalisation. L'ensemble des protocoles scientifiques et techniques est en phase de rédaction. Toutefois, un point de blocage subsiste au niveau du protocole éthique, en raison de la nature sensible des données à caractère personnel collectées dans le cadre du projet. Conformément aux exigences réglementaires, ce protocole doit faire l'objet d'une validation préalable par le Comité d'éthique du CHU de Cocody, avant toute mise en œuvre des activités impliquant lesdites données.
03	sécurisation des diplômes	Créer des diplômes non falsifiable et vérifiable à tous les niveaux à travers la technologie blockchain.	1. Dr. KOUASSI Johnson/M. ANGUIANGO Patrick (Encadrants) 2. BAHILI ESLI ARIEL 3. BEKE OGO ISAAC 4. TAPE NANCY SAMUELA 5. SANGA OUSMANI	Le projet est actuellement bloqué en raison du caractère sensible des données, notamment celles relatives aux diplômes, lesquelles nécessitent des autorisations préalables relevant d'un niveau hiérarchique supérieur à celui du Directeur Général.

d) Participation à des challenges/hackathons : Liste des distinctions obtenues

Depuis sa création, la Cellule d'Innovation et de Développement (CID) de l'ESATIC s'est imposée comme un pôle d'excellence en matière d'innovation technologique et numérique. En six années d'existence, elle a accumulé 21 prix et distinctions majeurs. Pour l'année 2024, la CID a une nouvelle fois confirmé son rayonnement en obtenant six distinctions nationales et internationales.

❖ **Prix Nationaux d'Excellence 2024**

Lors de la cérémonie de remise des Prix Nationaux d'Excellence 2024, organisée par le Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation, trois équipes issues de l'ESATIC ont été primées parmi les six récompenses attribuées par Monsieur KONATÉ Ibrahim Kalil, Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation. Ces distinctions ont été décernées dans les catégories suivantes :

- 2ème Prix National d'Excellence – Meilleur Projet d'Innovation Numérique Jeune : KOUASSI N'Goran Sébastien, ancien étudiant, a été distingué pour AR WORLD, une application innovante exploitant la réalité augmentée.
- 3ème Prix National d'Excellence – Meilleur Projet d'Innovation Numérique Jeune : TOURÉ Abdoul Aziz, étudiant en Master 2, a été récompensé pour ZBOT, un robot intelligent dédié à l'agriculture durable.
- 2ème Prix National d'Excellence – Meilleure Initiative Numérique Féminine : N'CHO Boni N'gbesso Marie Dominique Andrea et TAPE Grodiat Nancy Samuela, étudiantes en Master 2, ont été honorées pour EPISCICULTURE, un système intelligent destiné à optimiser l'aquaculture.

❖ **Distinctions obtenues lors de compétitions internationales**

En complément des prix nationaux, plusieurs équipes de l'ESATIC ont également brillé à travers diverses compétitions technologiques d'envergure internationale :

- 1er Prix MTN Innovation Challenge 2024 : distinction obtenue pour le projet EPisciculture – Aqua Santé, une solution numérique innovante pour le suivi sanitaire en aquaculture.
- 1er Prix African Digital Week (ADW) 2024 : récompense attribuée au projet AGRITRACK, un outil technologique visant à améliorer la traçabilité et la gestion des productions agricoles.
- 2ème Prix African Digital Week (ADW) 2024 : prix remporté par le projet SYSTRACI, un système intelligent de traçabilité numérique.
- 2ème Prix PETROCHALLENGE SCHLUMBERGER 2024 : distinction obtenue pour un projet innovant portant sur l'extraction de pétrole et de gaz grâce à un simulateur logiciel.

❖ **Récompenses obtenues par les Alumni (anciens étudiants et/ou diplômés de l'ESATIC)**

En parallèle des distinctions nationales et internationales remportées par les étudiants de l'ESATIC, plusieurs anciens étudiants et diplômés se sont illustrés remarquablement sur la scène académique et professionnelle :

- 1er Prix National d'Excellence – Meilleure Initiative Numérique Féminine : KASSI Somlawa Mihia, doctorante en télécommunications, a été primée pour son projet novateur portant sur la première unité de bande de base virtuelle (vBBU Pool) au monde. Cette innovation a été développée dans le cadre de sa thèse soutenue à SUP'COM Tunis, en collaboration avec l'ESATIC.
- 1er Prix mondial en développement informatique – Huawei ICT Compétition : DIAKITE Yacouba, ex étudiant de l'ESATIC, a remporté en mai 2024 le premier prix de développement informatique lors du concours mondial organisé par HUAWEI à son siège à Shenzhen, en Chine. Suite à sa brillante performance et en reconnaissance de ses accomplissements, Diakité Yacouba a été chaleureusement accueilli par la communauté scolaire de l'ESATIC. Il a ensuite été reçu par plusieurs personnalités et institutions de haut rang, parmi lesquelles :
 - Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
 - Le Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation
 - Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 - Le Ministre de la Communication, Porteparole du Gouvernement
 - Le Président du Conseil de Régulation de l'ARTCI
 - Le Directeur Général de la Poste
 - Le Directeur Général de l'ANSUT
 - Le maire de la commune d'Attecoubé

En reconnaissance de ses réalisations, DIAKITE Yacouba a été gratifié de nombreux dons en nature et en espèces.

- 1er Prix CEDEAO – Hackathon ECOWAS CTF en Cyber Sécurité : L'équipe ivoirienne ShellRoot a remporté la 1ère place de la prestigieuse compétition de cybersécurité, lors de la grande finale de l'ECOWAS CTF 2024, qui s'est tenue du 14 au 16 octobre 2024 à Abuja, Nigeria. Durant 30 heures, l'équipe composée de quatre membres, dont trois anciens étudiants de l'ESATIC :
 - Damo Eloiflin
 - Modeste Akaffou
 - Pondo Alexis
 - ainsi que Badia Jean Stephen TRAORE

a fièrement représenté la Côte d'Ivoire et s'est imposée face aux meilleurs talents de la région. Cette compétition a réuni 44 jeunes technophiles provenant de 11 États membres de la CEDEAO et de la Mauritanie.

Tableau 15: Distinctions et prix obtenus au titre de l'année 2024

N°	PARTICIPATION/PRIX	ANNEE	GROUPE/THÉMATIQUE
1	1 ^{er} PRIX MTN	2024	EPisciculture : Aqua Santé
2	1 ^{er} PRIX African Digital Week (ADW)	2024	AGRITRACK
3	2 ^{ème} PRIX African Digital Week (ADW)	2024	SYSTRACI
4	2 ^{ème} PRIX PETROCHALLENGE SCHULMBERGER	2024	Extraction de pétrole et de gaz avec un logiciel simulateur
5	KASSI Somlawa Mihia 1er Prix National d'Excellence Prix National d'Excellence 2024 pour la meilleure initiative numérique féminine	2024	Doctorat en Télécommunications sur un projet novateur : la première unité de bande de base virtuelle (vBBU Pool) au mondesur, soutenu à SUP'COM Tunis, dans le cadre de la mobilité avec l'ESATIC
6	3 ^{ème} Prix National d'Excellence	2024	ZBOT
7	2 ^{ème} Prix National d'Excellence	2024	EPisciculture : Aqua Santé
8	Diakite Yacouba champion du monde d'informatique ancien étudiant de l'ESATIC en Mobilité à TUNIS.	2024	Huawei ICT Compétition
9	1 ^{er} PRIX CEDEAO obtenu par trois (3) anciens étudiants de l'ESATIC.	2024	Hackathon ECOWAS CTF en Cyber Sécurité

Action 1.5: Faire la promotion des enseignants de l'ESATIC au CAMES en 2024

Pour la session 2023-2024, un comité a été mis en place. Ce comité a été présidé par Prof. ASSEU Olivier, assisté par Professeur DIABY Moustapha et le Docteur KAMAGATE Beman.

À l'issue des travaux, un (01) candidat a été présenté et admis (voir tableau 16).

Tableau 16: Liste des enseignants-chercheurs promus au CAMES au titre de l'année 2024

°	Nom et Prénom	CTS/ Spécialité	Grade	Côte	Equipe
1	AGOUA Okoré Raoul	STI/ Informatique	Maître- Assistant	A	ONET
TOTAL		01 MA			

Les résultats de la session 2024 du CAMES ont ainsi permis la promotion d'un (01) Assistant au grade de Maître-Assistant.

Action 1.6: Poursuivre l'élaboration des logiciels de gestion de l'ESATIC et transférer les compétences

À la suite d'un incident survenu en avril 2024, ayant affecté l'ensemble du système informatique (Moodle, site web, SIGES), un redéploiement et une refonte des principaux services ont été entrepris. Ainsi, le site web de l'ESATIC a été entièrement reconstruit ; une nouvelle version, désormais disponible, est pleinement fonctionnelle.

Par ailleurs, la mise à jour du module de gestion des Projets de Fin d'Études (PFE) a été réalisée, laquelle comprend les améliorations suivantes :

- Génération automatique des mentions en fonction de la note obtenue par l'étudiant, permettant d'uniformiser l'attribution des mentions et de corriger les disparités observées ;
- Envoi automatique de notifications aux enseignants par courrier électronique lors de la soumission d'un thème par un étudiant. Bien que cette fonctionnalité ait été implémentée, en pratique elle est non opérationnelle en raison d'un manque de ressources ;
- Possibilité offerte aux agents du Service de la Formation Initiale de remplacer, si nécessaire, un président ou un membre de jury.

Par ailleurs, de nouvelles maquettes de formation ont été intégrées, notamment celles des filières Industrie 4.0 et Systèmes Embarqués ainsi que des cours de préparation.

La maintenance et la mise à jour régulière du site web et du SIGES ont également été assurées.

De plus, une solution de paiement électronique a été implémentée via la plateforme Trésor Money.

Enfin, un atelier prévu pour le 26 avril 2024, relatif à l'évaluation des modules en usage dans le SIGES, à l'élaboration d'un nouveau plan de travail pour le développement de modules complémentaires, à la proposition d'une nouvelle architecture réseau et à l'expression des besoins des parties prenantes, n'a pu se tenir.

Action 1.7: Assurer l'animation des équipes de recherche

Créé par décision du 12 avril 2020, le LASTIC a pour mission de promouvoir la recherche, le développement et l'innovation dans les domaines des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), conformément aux orientations stratégiques des Programmes Nationaux de Recherche (PNR). Le laboratoire est structuré en plusieurs équipes de recherche, organisées selon des domaines spécialisés. Ces équipes sont dirigées par des responsables qui assurent leur gestion et leur animation au quotidien.

Les équipes de recherche sont organisées dans les domaines suivants :

- Domaine I2SN : Informatique, Cybersécurité, Intelligence artificielle ;
- Domaine ONET : Physique, Electronique, Automatique, Télécommunication ;
- Domaine MAC : Mathématiques appliquées, Algorithmique, Modélisation ;
- Domaine ENDTIC : Economie numérique, Management, Langue, Régulation et Droit des TIC.

Le LASTIC contribue à la création, à la diffusion et à la valorisation de connaissances nouvelles. Il assure le lien entre la recherche et les formations de l'établissement. Le programme de recherche du LASTIC est orienté vers la 4e Révolution Industrielle (4IR) ou Industrie 4.0, qui repose sur des technologies avancées telles que l'Intelligence Artificielle (IA), l'Internet des Objets (IoT), le Big Data, le Cloud, la Cybersécurité, le Réseau 5G, et bien d'autres.

Le tableau 16 présente la liste des enseignants-chercheurs et doctorants du LASTIC, ainsi que les responsables des Équipes de Recherche (ER).

Tableau 17 : Liste des responsables, membres et thématiques des équipes de recherche du LASTIC

EQUIPES	RESPONSABLES	MEMBRES	THEMATIQUES
ENDTIC	KOUASSI Franklin	1. COULIBALY Ibrahim 2. DOHO Libaud ; 3. HIEN Sié ; 4. KONE Dohona ; 5. KOUAKOU Romaric ; 6. SILUE Yacouba ; 7. ZAMBE Constant ; 8. BOLLET Romain ; 9. ADINGRA FODJO MARIUS	• Croissance, Droit, Gestion et Management des TIC ; • Audit et Régulation des transactions financières.
I2SN	KAMAGATE Beman	1. ANGUI-ANGO Patrick ; 2. COULIBALY Mamadou ; 3. COULIBALY Tiekoura ; 4. JOHNSON Grâce ; 5. KAMAGATE Zakaria ; 6. KANGA Koffi ; 7. KONAN hyacinthe ; 8. KABORE Raogo 9. VALLEE Linda ; 10. N'GORAN Rodrigue ; 11. SILUE Kolo ; 12. TOA BI Cédric ; 13. CISSE Cédric ; 14. DIAKO Jérôme ; 15. BODJRE Hugues ; 16. KOPOIN Charlemagne ; 17. DAGOU Sylvain ; 18. BOBET Goualo.	• Intelligence artificielle ; • Datamining, sécurité informatique ; • Production de connaissance ; • Blockchain ; • Cloud ; • Virtualisation.
MAC	BROU Pacôme	1. ADOU Koffi; 2. COULIBALY Harouna; 3. DIABAGATE Paterné; 4. DIABY Moustapha; 5. DIOP Fatou; 6. GOLI Etienne; 7. KOIVOGUI Moussa; 8. KOUASSI Adlès; 9. SORO Etienne; 10. ASKA Marcelin; 11. KEITA Flamory; 12. KONE Mamadou Ibrahima.	• Recherche opérationnelle, • Modélisation et optimisation des algorithmes ; • Traitement de données ; • Modèles numériques.
ONET	PANDRY Ghislain	1. AGOUA Raoul; 2. AKOHOULE Alex; 3. BAMBA Aliou; 4. KONATE Adama; 5. SILUE Dozohoua; 6. ASSEU Olivier ; 7. DJE-BI Cyrille ; 8. KADIOLOTIEN ; 9. KONE Sodjan ; 10. OULOBLY Stéphane ; 11. YOBOUET Pamela ; 12. SORO Yahaféché, 13. ANO Rodrigue ; 14. YABLE Didier.	• Réseaux large bande, sans fil et mobiles ; • Physique, Lasers et communication optique ; • Traitement du signal • Objets connectés (IoT) ; • Automatique ; • Électronique numérique ; • Réseaux électriques ; • Signaux et systèmes ; • Robotique

Pour l'année 2024, deux enseignants nouvellement recrutés ont intégré les équipes ENDTIC et MAC.

En plus de ces équipes de recherche, le LASTIC abrite également la Cellule d'Innovation et de Développement (CID), dont le coordonnateur est Dr KOUASSI FRANCKLIN. Les activités de la CID ont été décrites précédemment.

a) Renforcement de capacité des enseignants-chercheurs et chercheurs

Dans le cadre du renforcement des compétences pédagogiques et scientifiques de son personnel, l'ESATIC a organisé en 2024 trois (3) séminaires de formation :

- Séminaire de formation à la technologie éducative et à l'innovation pédagogique (8-12 janvier 2024) : dirigé par Monsieur KPON Roger, ce séminaire a porté sur la définition des objectifs pédagogiques, la conception d'activités d'apprentissage et l'élaboration d'évaluations formatives et sommatives. Il a également mis en avant les technologies éducatives facilitant l'enseignement à distance. Plus de 30 enseignants y ont participé. La formation s'est achevée par la remise des attestations de participation.
- Séminaire de formation à la méthodologie de rédaction des articles scientifiques (5-6 août 2024) : animé par le Professeur Bertrand SOGBOSSI, Professeur Titulaire de Gestion, ce séminaire a permis d'accompagner les participants dans la rédaction d'articles scientifiques conformes aux standards internationaux et aux exigences du CAMES pour l'avancement académique. Il a réuni chercheurs, doctorants, enseignants-chercheurs et professionnels de l'ESATIC. Les thématiques abordées incluaient la structuration des articles, les bonnes pratiques rédactionnelles et les normes éthiques ainsi que la sensibilisation au nouveau référentiel du CAMES pour l'avancement au grade supérieur.
- Séminaire de formation pédagogique des enseignants (23-27 décembre 2024 : destiné aux enseignants de l'ESATIC, ce séminaire a été animé par des experts de l'École Normale Supérieure (ENS). Il visait à renforcer leurs compétences pour une conduite efficace des activités pédagogiques. Les objectifs spécifiques étaient : (i) l'amélioration de la qualité de l'enseignement par des approches centrées sur l'étudiant et adaptées à leurs besoins ; et (ii) le développement professionnel continu à travers l'actualisation des pratiques pédagogiques.

Tableau 18: Récapitulatif des séminaires de formation organisés au titre de l'année 2024

Dates	Thème	Intervenants
8-12 janvier 2024	Technologie éducative et innovation pédagogique	M. KPON Roger
5-6 août 2024	Méthodologie de rédaction des articles scientifiques	Prof Bertrand SOGBOSSI
23-27 décembre 2024	Formation pédagogique des enseignants	Experts de l'ENS

b) Encadrement et soutenance de thèse

Au cours de l'année académique 2023-2024, dix-huit (18) doctorants étaient inscrits en programme doctoral et poursuivent leurs travaux de recherche au sein du LASTIC. Parmi ces doctorants, cinq (05) ont brillamment soutenu leur thèse, à savoir :

1. KOLO SILUE, I2SN ;
2. COULIBALY Mamadou, I2SN ;

3. SILUE Dozohoua, ONET.

À ce jour, le nombre total de thèses soutenues s'élève à vingt-trois (24), tandis que neuf (09) doctorants poursuivent actuellement leurs recherches, au sein des équipes de recherche.

Tableau 19: Liste des thèses soutenues et (co-)encadrées par ESATIC en 2024

NOM PRENOMS/Encadrants	ET	INTITULE / DOMAINE DE LA THESE	ER	STRUCTURE	DATE PRÉVUE DE SOUTENANCE
1. SILUE Kolo/ ASSEU	Prof.	Intelligence Artificielle appliquée à la Santé	I2SN	ESATIC / EDP (Informatique)	2024
2. COULIBALY Mamadou/ ASSEU	Prof.	Intelligence Artificielle appliquée à l'agriculture cas du swollen shoot.	I2SN	ESATIC / EDP (Informatique)	2024
3. SILUE Dozohoua/ Prof. LEILA		Conception et réalisation d'antenne	ONET	SUPCOM /ESATIC (Télécommunication)	2024

La liste suivante présente les étudiants inscrits en thèse de doctorat, encadrés avec l'appui de l'ESATIC.

Tableau 20 : Liste des doctorants inscrits au LASTIC

NOM /Encadrants	INTITULE / DOMAINE DE LA THESE	ER	STRUCTURE	DATE PRÉVUE DE SOUTENANCE
1.TAHI Narcisse/ Prof. SORO Etienne	Optimisation de l'Énergie au niveau du réseau SDN/5G	MAC	ESATIC / EDP (Optimisation/ Math)	2024-2025
2. KONE Yaya		I2SN	ESATIC / EDP (Informatique)	
3. KONAN Boca/ Prof. ASSEU Olivier		I2SN	ESATIC / EDP (Informatique)	2028
4. COULIBALY Kadokan/ Prof. YOBOUE Pamela		I2SN	ESATIC / EDP (Informatique)	2028
5. BOBET Goualo/ Prof. DIABY Moustapha	Informatique	I2SN	ESATIC / INPHB (UMRI 78)	2028
6. KRAMO Hugues/Prof. KONATE Adama		ONET	ESATIC/EDP (UMRI 78)	2028
7. KOUADJO Ano Rodrigue / Prof. Leila et ASSEU	Les véhicules sans chauffeur	ONET	ESATIC/EDP/SUPCOM (Télécommunication)	2024
8. DJE Bi Irié Cyrille / Prof. Leila et ASSEU	L'optimisation au sein d'un réseau 6G	ONET	ESATIC/EDP/SUPCOM (Télécommunication)	2024
9. ASKA Gnamba Marcelin/		I2SN	ESATIC / EDP (Informatique)	2029
10. CISSE Cédric/		I2SN	ESATIC / EDP (Informatique)	2029
TOTAL	09 thèses en cours (5 I2SN, 3 ONET, 1 MAC et 0 ENDTIC)			

Au cours de l'année 2023-2024, seize (16) présentations des travaux de recherche ont été réalisées par les doctorants, et cinq (05) thèses de doctorat ont été soutenues. Le tableau ci-après en présente la répartition par équipe de recherche.

Tableau 21 : Répartition par équipe des présentations et soutenance de thèses

Nombres de présentations				Nombre de soutenance de thèses		
I2SN	MAC	ENDTIC	ONET	MAC	I2SN	ONET
08	01	0	07	01	03	01
16 Présentations				05 Thèses soutenues		

c) Publications scientifiques

Au cours de la période 2023-2024, plus d'une trentaine de publications scientifiques ont été réalisées au sein du LASTIC. Le tableau 20 ci-dessous présente la répartition des articles publiés par auteur et par équipe de recherche.

Par ailleurs, depuis 2014, la Direction de la Recherche et de l'Innovation Technologique (DRIT) a contribué à la production scientifique en incitant les enseignants-chercheurs à publier environ 80 articles dans des revues internationales indexées. La figure 3 illustre l'évolution des publications scientifiques au sein de l'ESATIC depuis 2014, dont un aperçu est accessible via le lien suivant : <https://livedna.net/?dna=225.780>.

Tableau 22: Liste de quelques publications par équipe de recherche

N°	RÉFÉRENCE	EQUIPE
1	Kanga Koffi, Kamagate Beman Hamidja, Coulibaly Tiekoura and Oumtanaga Souleymane (2021); PROPOSAL OF A DATA MODEL FOR MANAGING BLOKCHAIN-BASED TRUST BETWEEN ACTORS IN AN ELECTORAL PROCESS <i>Int. J. of Adv. Res.</i> 9 (Nov). 762-774] (ISSN 2320-5407). www.journalijar.com	I2SN
2	EDWIGE JOHNSON, Grâce Yénin, ADEPO, Joel, KAMAGATE, Beman Hamidja, <i>et al.</i> Inference Control in Aggregation Query Processing Based on Supervised Learning Models. <i>Ingénierie des Systèmes d'Information</i> , 2022, vol. 27, no 3.	
3	Aliou Bamba, Aladji Kamagaté, Moussa Koivogui, Douatia Koné « Analysis of Social Networks among Students in Abidjan City »	ONET
4	Diomande Siah, Pandry Ghislain, Kadjo Tanon Lambert, Kakou Kouassi Ernest , Oumtanaga Souleymane and Assidjo Nogbou Emmanuel : «HYBRID MODELING PREY PREDATOR-GENETIC ALGORITHM OF MOLD GROWTH DURING CACAO BEANS STORAGE »	
5	Djanan Franck, Diaby Moustapha, Coulibaly Adama ; Energy Efficiency Optimization for 5G Wireless Communication Systems, <i>International Research Journal of Engineering and Technology (IRJET)</i> , Volume : 08 Issue : 11 Nov 2021, 72-79 (e-ISSN 2395-0056,p-ISSN : 2395-0072). http://www.irjet.net .	MAC
6	Djanan Franck, Diaby Moustapha, Coulibaly Adama ;Energy and Spectral Efficiency Optimization Methods in 5G Massive MIMO Systems, <i>Journal of Advances in Mathematics and Computer Science</i> , 37(6) : 44-56, 2022 ; Article no.JAMCS.88720,(ISSN : 2456-9968). https://journaljamcs.com/index.php/JAMCS/article/view/30460	
7	Berte Ousmane, Diaby Moustapha, Coulibaly Adama, title : GENETIC ALGORITHM FOR THE PICK-UP AND DELIVERY PROBLEM WITH TIME WINDOW BY MULTI-COMPARTMENT	

	VEHICLES, journal : Transport and Telecommunication, 2021, volume 22, no. 3, 343–352 Transport and Telecommunication Institute, Lomonosova 1, Riga, LV-1019, Latvia DOI 10.2478/ttj-2021-0027 https://sciendo.com/de/article/10.2478/ttj-2021-0027	
8	Paterne. T. Diabaté, Adama Coulibaly, Kouamé B. Edja and Augustin K. Touré, MERICAL BLOW-UP FOR A SEMILINEAR PARABOLIC EQUATION WITH A POTENTIAL, International Journal of Numerical Methods and Applications © 2021, Volume 20, Number 2, 2021, Pages 115-133 ISSN: 0975-0452 Pushpa Publishing House, Prayagraj, India http://www.pphmj.com http://dx.doi.org/10.17654/NM020020115	
9	Berte Ousmane, Diaby Moustapha, Coulibaly Adama, title : MULTI-COMPARTMENT VEHICLES FOR MULTI-DEPOTS PICKUP AND DELIVERY PROBLEMS WITH TIME WINDOWS, journal : Far East Journal of Applied Mathematics © 2021 Pushpa Publishing House, Prayagraj, India http://www.pphmj.com http://dx.doi.org/10.17654/AM109010049 Volume 109, Number 1, , Pages 49-66	

d) Les conférences et séminaires de recherche

En 2024, l'ESATIC a programmé deux séminaires de recherche majeurs :

- Séminaire sur l'Industrie 4.0 : le jeudi 2 et vendredi 3 mai 2024, l'ESATIC a organisé un séminaire de recherche sur le thème : « L'industrie 4.0 au service de l'agriculture ». Cette rencontre visait à analyser les opportunités offertes par l'intégration des technologies de l'industrie 4.0 dans les systèmes de production agricoles, en vue de renforcer la compétitivité du secteur et de répondre aux défis actuels. L'événement a rassemblé 97 participants extérieurs et a bénéficié des interventions de trois professeurs internationaux. Il a été structuré autour de quatre panels d'experts, qui ont permis d'approfondir les thématiques suivantes : les défis économiques, le financement d'une agriculture intelligente, la révolution industrielle et la présentation des projets sur l'agriculture de précision. Ce séminaire a constitué un cadre d'échanges enrichissant, favorisant une meilleure compréhension des enjeux et des perspectives de l'industrie 4.0 appliquée à l'agriculture.
- Le séminaire portant sur la contribution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à l'économie nationale, initialement prévu pour novembre 2024, n'a pu être organisé en raison du manque de collaboration de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI).

Action 1.9: Renforcer le cadre de collaboration avec le secteur privé et l'administration publique

Plusieurs rencontres ont été organisées avec le secteur privé et l'administration publique. Le tableau ci-dessous synthétise des activités clés.

L'ESATIC a consolidé son engagement en faveur du partenariat avec le secteur privé et l'administration publique à travers sa participation à plusieurs forums. Parmi ceux-ci figurent :

- Le forum de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI).
- Le forum du Groupement des Opérateurs des Technologies de l'Information et de la Communication (GOTIC) sur le financement de l'économie numérique.
- Les rencontres de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) et de l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) sur la cybersécurité.
- Le Forum de l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI).

Par ailleurs, plusieurs rencontres de collaboration ont été organisées avec le secteur privé, permettant d'intensifier les échanges et les opportunités pour les étudiants et enseignants-chercheurs de l'ESATIC. Le tableau ci-dessous synthétise rencontres et événements marquants.

Session de coaching – Jeudi 25 avril 2024

Une session de coaching a été organisée à l'attention des étudiants de l'ESATIC sur le thème : « Construire son projet professionnel : partage d'expérience ». Animée par Monsieur Yao Vincent KOUAKOU, Chef du Département Architecture et Projets SI de GS2E, cette session a permis aux étudiants de bénéficier d'un retour d'expérience enrichissant. L'intervenant a partagé son parcours et a exhorté les étudiants à viser l'excellence et l'innovation dans leurs domaines respectifs.

Visite de travail ESATIC – ANSUT – Jeudi 22 février 2024

Le Directeur Général de l'ESATIC, Professeur KONATÉ Adama, à la tête d'une délégation de l'institution, a été reçu par le Directeur Général de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT). Cette rencontre a été l'occasion pour la Cellule d'Innovation et de Développement (CID) de présenter plusieurs projets innovants portés par des étudiants, couvrant divers domaines : Agritech (technologies appliquées à l'agriculture), E-linguistique, E-élections, E-santé, E-pisciculture et Sécurité routière.

African Digital Week (ADW) – Vendredi 19 avril 2024

L'ESATIC a accueilli la cérémonie officielle de lancement de la 4^e édition de l'African Digital Week (ADW), une initiative portée par l'Union Nationale des Entreprises de Télécommunications (UNETEL). Cette édition s'est articulée autour du thème : « 4^e révolution industrielle : Promesses pour l'Afrique ». L'ESATIC a été activement impliquée à travers plusieurs contributions notamment, la participation de deux de ses équipes au concours d'hackathon, une compétition rassemblant six équipes, sur le thème : « Comment les technologies émergentes peuvent améliorer la traçabilité des matières premières en Côte d'Ivoire ? ». En outre, Dr BAMBA Aliou, enseignant-chercheur à l'ESATIC, a animé un panel sur le thème : « Éducation et formation pour l'industrie 4.0 ». Enfin, la cérémonie de clôture, organisée le mercredi 24 avril 2024 à Boulay Beach Resort, a célébré les dirigeants du secteur numérique. À cette occasion, trente personnalités ont été récompensées, dont le Directeur Général de l'ESATIC, le Professeur KONATÉ Adama, ainsi que les deux équipes de l'ESATIC, lauréates de la finale de l'hackathon.

Tableau 83: Synthèse des rencontres et événements marquants de renforcement de la collaboration avec le secteur privé et l'administration publique

Date	Événement	Description et impact
25 avril 2024	Session de coaching	Intervention de M. Yao Vincent KOUAKOU, Chef du Département Architecture et Projets SI (GS2E) sur la construction du projet professionnel. Partage d'expérience et encouragement des étudiants à viser l'excellence et l'innovation.
22 février 2024	Visite de travail ESATIC – ANSUT	Rencontre entre le Prof. KONATÉ Adama et le DG de l'ANSUT. Présentation de projets étudiants innovants en Agritech, E-linguistique, E-élections, E-santé, E-pisciculture et Sécurité routière par la Cellule d'Innovation et de Développement (CID).
19-24 avril 2024	Hackathon de l'ADW	Participation active de l'ESATIC à la 4 ^e édition de l'ADW organisée par l'UNETEL sur le thème « 4 ^e révolution industrielle : Promesses pour l'Afrique ». Animation d'un panel sur « Éducation et formation pour l'industrie 4.0 » par Dr BAMBA Aliou. Participation de deux équipes de l'ESATIC à l'hackathon sur la traçabilité des matières premières. Distinction du Prof. KONATÉ Adama et des équipes de l'ESATIC lauréates de l'hackathon lors de la cérémonie de clôture à Boulay Beach Resort.

Action 1.10: Communiquer et faire le marketing de l'école en Côte d'Ivoire et dans les pays africains pour l'entrée d'étudiants étrangers à l'ESATIC

En 2024, l'ESATIC a intensifié la promotion de ses formations à travers sa participation à plusieurs événements majeurs :

- Deuxième édition des ARTCI DAYS (7-8 novembre 2024, Parc des Expositions d'Abidjan)

L'ESATIC a joué un rôle central dans cet événement placé sous le thème « Régulation et cybersécurité au service de l'inclusion numérique ». Outre l'animation d'un stand présentant ses offres de formation, l'école a été représentée par son Directeur Général et une délégation d'étudiants. Par ailleurs, d'anciens diplômés, déjà lauréats de l'ECOWAS CTF 2024, ont brillamment remporté les hackathons organisés en marge de l'événement.

- Visite des locaux de l'ESATIC (16 août 2024)

L'ESATIC a accueilli les 15 meilleures jeunes filles des lycées et collèges de Côte d'Ivoire dans le cadre d'une initiative portée par Madame Ella Marina KONAN, Experte en STIM. Sous la direction de Dr. SILUE Dozohoua, Chef des Ressources Technologiques, elles ont découvert les infrastructures de l'école avant d'assister à une conférence sur les opportunités offertes par les formations en STIM.

- Journée régionale du mérite et de l'excellence dans le PORO (13 juillet 2024, Korhogo)
L'ESATIC a marqué sa présence à la 13^e édition de cet événement dédié à la promotion de l'excellence académique et professionnelle.

- Grand Salon International d'Orientation des Lycéens et des Étudiants (12-13 juillet 2024, Cocody)
L'ESATIC a pris part à ce rendez-vous incontournable de l'orientation, organisé à l'espace Latrille Events, pour informer les futurs étudiants sur ses formations et leurs débouchés.

- Salon de l'Orientation (11-13 juillet 2024, Lycée Classique d'Abidjan)
L'ESATIC a activement participé à travers l'animation d'un stand d'information. Cette présence a permis de renforcer la visibilité de l'établissement et de favoriser les échanges avec les élèves ainsi que leurs familles sur les opportunités académiques et professionnelles qu'offre l'école.

- Journées de l'Orientation du Bachelier (JOB) 2024 (10-12 juillet 2024, Palais de la Culture d'Abidjan)

L'ESATIC a sensibilisé les nouveaux bacheliers aux perspectives offertes par les métiers du numérique et des TIC à travers un stand interactif animé par ses experts.

- Journées de la Fonction Publique (24-27 juin 2024, Palais de la Culture d'Abidjan)
L'ESATIC a participé à la 4^e édition de cet événement sous le thème « Performance du service public dans un contexte de modernisation de l'administration », mettant en avant son rôle dans la formation des cadres du numérique.

- Journées Carrières du Pensionnat Méthodiste des Jeunes Filles d'Anyama (14-15 mars 2024)
Lors de la 8^e édition de cet événement placé sous le thème « Quelle contribution du sport à l'insertion socio-professionnelle des jeunes et au développement économique de la Côte d'Ivoire ? », l'ESATIC a présenté ses filières et opportunités aux étudiants en quête d'orientation.

Action 1.11: Organiser la semaine de l'innovation à l'ESATIC

La Semaine de l'Innovation (SDI) est un événement annuel organisé par le Conseil Estudiantin de l'ESATIC (C2E), comprenant trois activités :

- le Hackathon
- la journée de l'innovation
- la JETIC

Son objectif est de promouvoir l'autoformation, stimuler la créativité, affiner le savoir-faire des étudiants, et renforcer leur conscience sociale. L'événement encourage aussi la réflexion sur des solutions digitales face aux défis contemporains et développe les compétences en travail d'équipe.

Du 1er au 4 mars 2024, la quatrième édition de la SDI s'est déroulée sous le thème « Les défis liés à la transition numérique et à la digitalisation ». Cette édition a mis en valeur la capacité des étudiants à concevoir des solutions innovantes adaptées aux besoins des entreprises et organisations locales.

La cérémonie d'ouverture du 1er mars 2024 a lancé les activités, avec un panel d'experts, le lancement des activités de la Cellule d'Innovation et de Développement, et le début du Technovore-Hackathon. Madame COULIBALY Sara, représentant le Directeur Général de l'ANSUT, a salué l'engagement des étudiants en matière de développement numérique.

Lors de la clôture le 4 mars, les lauréats du hackathon ont été récompensés, et plusieurs entreprises ont présenté leurs projets. N'Goran Sébastien Junior KOUASSI, étudiant de l'ESATIC, a remporté le 2^e Prix National d'Excellence 2023 du meilleur projet d'innovation numérique jeune.

Action 1.12: Organiser la cérémonie de remise de parchemins 2023

En 2024, l'ESATIC a organisé trois (03) principales cérémonies de remise de parchemins :

- cérémonie de remise de parchemins aux diplômés des promotions 2023 et 2024 : le 14 novembre 2024, l'ESATIC a organisé la cérémonie de remise de parchemins à 459 diplômés issus des promotions 2023 et 2024. Cet événement s'est déroulé sous le haut patronage de Monsieur Téné Birahima OUATTARA, Ministre d'État, Ministre de la Défense, et la présidence effective de Monsieur Kallil KONATÉ, Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation. La cérémonie a également vu la présence de nombreuses personnalités de haut niveau, dont Monsieur Amadou COULIBALY, Ministre de la Communication et Porte-parole du Gouvernement.
- cérémonie de remise de parchemins aux étudiants formés dans le cadre du Hub Franco-Ivoirien pour l'Éducation : Le jeudi 20 juin 2024, s'est tenue la cérémonie officielle de remise de parchemins à 114 étudiants ayant achevé leur formation dans les domaines de l'Intelligence Artificielle, du Big Data et de la Sécurité des infrastructures, dans le cadre du Hub Franco-Ivoirien pour l'Éducation. Cet événement solennel s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités de haut rang, telles que Monsieur Ibrahim Kalil KONATÉ, Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation, Son Excellence Monsieur Jean-Christophe BÉLLIARD, Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, ainsi que de Professeur Arsène KOBEA, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Monsieur Abou-bakar OUATTARA, Conseiller Spécial

du Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), et Monsieur Ahmed CISSE, parrain de la cérémonie. Lancée en juin 2019, cette initiative résulte de la coopération fructueuse entre l'État de Côte d'Ivoire et la République Française. Dans ce cadre, l'ESATIC, en partenariat avec des institutions académiques françaises de renom, a déployé à partir de 2020-2021 quatre (04) formations délocalisées : ERIS, BIHAR, MBDS et TWCS. Ces formations ont permis aux étudiants ivoiriens d'obtenir des diplômes français tout en poursuivant leurs études en Côte d'Ivoire.

- cérémonie de remise de certificats de formation en cybersécurité (Cyber Ops) : le lundi 29 avril 2024, a eu lieu la cérémonie officielle de remise des certificats de formation en cybersécurité (Cyber Ops) à 152 apprenants, une initiative menée par Smart Africa.

Action 1.13: Consolider et renforcer la politique de partenariat

En 2024, l'ESATIC a mené plusieurs actions visant à renforcer et consolider sa politique de partenariat, notamment par le renouvellement de conventions existantes et la signature de nouveaux accords :

- Convention cadre de partenariat avec quatre universités privées : le 1er octobre 2024, l'ESATIC a conclu une convention cadre de partenariat avec quatre universités privées : l'Université Internationale des Sciences et Techniques (UIST), l'Université Polytechnique de Bingerville (UPB), l'Université Internationale des Sciences et Techniques Appliquées Management (UISTAM) et l'Institut de Technologies et Spécialités (ITES). Ce partenariat vise à renforcer la collaboration dans le domaine de la formation à travers des axes tels que : l'élaboration de programmes d'enseignement conjoints, la mobilité académique des étudiants et enseignants, le partage de ressources et d'infrastructures, ainsi que l'organisation d'activités communes.
- Bilan de la coopération entre l'ESATIC et l'IMT Atlantique : le 24 septembre 2024, le Directeur Général de l'ESATIC a reçu M. Christophe LEROUGE, Directeur de l'Institut Mines-Télécom (IMT) Atlantique, accompagné de M. Stéphane ROY, Directeur des Relations Internationales. Cette rencontre visait à renforcer les liens et à faire le bilan des projets réalisés dans le cadre du partenariat entre les deux institutions.
- Convention de partenariat entre l'ESATIC et le GUCE : le 1er août 2024, l'ESATIC et le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) ont signé une convention cadre de partenariat dans les locaux de l'ESATIC. Ce partenariat définit les modalités de collaboration dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation et de l'insertion professionnelle.
- Convention de partenariat entre l'ESATIC et Huawei Technologies Côte d'Ivoire SAU : le 15 mai 2024, l'ESATIC et Huawei Technologies Côte d'Ivoire SAU ont signé une convention à l'Azaläi Hôtel de Marcory. Cet accord permet aux étudiants de l'ESATIC d'effectuer des stages au sein de Huawei et offre des opportunités d'emploi aux meilleurs d'entre eux.
- Convention cadre de partenariat entre l'ESATIC et l'ANSUT : le 11 avril 2024, l'ESATIC et l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT) ont formalisé leur collaboration. Ce partenariat couvre la formation, les stages, l'emploi, la recherche et développement en TIC, ainsi que des activités à caractère social et culturel. Plusieurs projets développés par les étudiants de l'ESATIC ont été présentés, notamment en E-pisciculture, E-santé et sécurisation des documents administratifs par la blockchain.
- Missions à l'étranger pour la consolidation des partenariats : Professeur Adama KONATÉ, Directeur Général de l'ESATIC, a mené deux missions à l'étranger, dans le but de renforcer les partenariats de l'établissement.

- Mission en France (17-26 mai 2024) : Le Professeur Adama KONATÉ s'est rendu en France pour renforcer la collaboration entre l'ESATIC, l'École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées (ESTIA) et l'Institut d'Ingénierie Informatique de Limoges (3IL), notamment dans le domaine de l'Intelligence Artificielle. Un protocole d'accord a été signé avec ESTIA et DATUM dans le cadre du Hub Franco-Ivoirien pour l'Éducation.
- Mission au Maroc (9-13 juin 2024) : Une visite à Rabat et Benguerir a permis de réactiver le partenariat avec l'Institut National des Postes et Télécommunications, en y introduisant de nouveaux volets en recherche et formation des formateurs.

L'ESATIC a conclu sept (07) nouvelles conventions de partenariat avec des institutions et organisations nationales et internationales, notamment : Smart Africa Bénin, Huawei Technologies Côte d'Ivoire SAU, Université Polytechnique de Bingerville (UPB), Université Internationale des Sciences et Techniques Appliquées Management (UISTAM), Université Internationale des Sciences et Techniques (UIST) et Institut de Technologies et Spécialités (ITES)

Ces partenariats stratégiques permettent à l'ESATIC de consolider ses liens avec le monde professionnel et académique, d'enrichir son offre de formation et de recherche, et de renforcer l'employabilité de ses étudiants, contribuant ainsi à son rayonnement national et international.

Tableau 24 : Synthèse des Partenariats et Missions de l'ESATIC en 2024

Date	Partenariat / Mission	Partenaires	Objectifs
11 avril 2024	Convention avec l'ANSUT	ANSUT	Formation, stages, emploi, recherche en TIC, projets E-pisciculture, E-Santé, blockchain
15 mai 2024	Convention avec Huawei Technologies CI	Huawei Technologies CI SAU	Accords de stage, opportunités d'emploi pour les meilleurs étudiants
17-26 mai 2024	Mission en France	ESTIA, 3IL	Renforcement de la collaboration en IA, signature d'accords avec ESTIA et DATUM
9-13 juin 2024	Mission au Maroc	INPT	Réactivation du partenariat, nouveaux volets en recherche et formation des formateurs
1er août 2024	Convention avec le GUCE	GUCE	Formation, recherche, innovation, insertion professionnelle
24 septembre 2024	Bilan de la coopération avec IMT Atlantique	IMT Atlantique	Synthèse des projets réalisés, renforcement des liens,
1er octobre 2024	Convention cadre avec quatre Universités Privées	UIST, UPB, UISTAM, ITES	Collaboration en formation, programmes conjoints, mobilité académique, partage de ressources

Ce tableau résume les principaux partenariats et missions réalisés par l'ESATIC en 2024.

3.2.2. AXE 2 : Extension des capacités (accroissement des capacités d'accueil et délocalisation)

Action 2.1: Soumettre le texte relatif au dédommagement des occupants du site de l'ESATIC

Dans le cadre du renforcement du patrimoine de l'ESATIC et du suivi du dossier de récupération des parcelles occupées par des tiers, l'objectif visé était de finaliser les travaux de la commission d'évaluation du patrimoine de l'ESATIC, d'élaborer et de soumettre le projet de décret de dédommagement des occupants du site.

À ce jour, le dossier a été relancé, avec un suivi rapproché assuré par le Cabinet du Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation (MTND).

À cet effet, le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD), mandaté par le Cabinet du Ministre, a réalisé une collecte d'informations sur la situation foncière du site. Parallèlement, deux réunions d'information et de sensibilisation ont été organisées à la mairie de Treichville, à l'attention des riverains et des acquéreurs concernés, afin de les informer des mesures en cours.

Ces démarches ont abouti à l'élaboration d'un avant-projet d'étude d'indemnisation des occupants du site. L'ESATIC procède actuellement à l'examen de ce document, en vue de formuler ses observations et transmettre la version finale au Cabinet ministériel.

Action 2.2: Finaliser la construction de la résidence universitaire de 120 Chambres

Cette action consistait à actualiser les études en collaboration avec le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD), en intégrant les exigences de la Banque Mondiale, ainsi qu'à transmettre et assurer le suivi du dossier en vue de la mise en œuvre du projet.

Il convient de rappeler que les travaux de construction de la résidence universitaire de 120 chambres sont interrompus depuis 2021, en raison de défaillances constatées chez l'entreprise adjudicataire. Face à cette situation, des démarches sont en cours afin de mobiliser les financements nécessaires à la reprise et à l'achèvement du projet.

À ce jour, les travaux demeurent suspendus, en attente des ressources requises pour leur reprise.

Action 2.3: Aménager et réhabiliter l'ESATIC

Dans le cadre des travaux d'aménagement des Voiries et Réseaux Divers (VRD) de l'ESATIC, plusieurs interventions ont été réalisées afin d'améliorer les infrastructures et les conditions d'exploitation du site.

Une identification des fosses septiques existantes a permis de recenser dix (10) ouvrages sur le site. Parmi ceux-ci, huit (08) ont fait l'objet d'une vidange, tandis que les deux (02) restants, situés à la Direction de la Pédagogie (DP) et à la Direction de la Recherche et de l'Innovation Technologiques (DRIT), ont été jugés fonctionnels et n'ont pas nécessité d'intervention.

Des opérations de curage des caniveaux ont été effectuées au sein de la cour intérieure ainsi qu'à l'arrière des bâtiments D et E, contribuant ainsi à l'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales et usées.

S'agissant de la cité universitaire, composée de quatre-vingts (80) chambres en service, des travaux de réhabilitation ont été entrepris sur les équipements de plomberie, d'électricité et de menuiserie. De plus,

les murs des couloirs et des chambres des deux (02) paliers ont été repeints durant la période des vacances, afin d'améliorer le cadre de vie des résidents.

Au rez-de-chaussée du bâtiment E, des travaux d'étanchéité et de rafraîchissement ont été réalisés, portant sur six (06) salles de classe.

Par ailleurs, la réhabilitation des bâtiments à usage administratif et commercial a conduit à la pose d'un nouveau carrelage dans les toilettes VIP ainsi qu'à l'installation d'un plafond dans les locaux administratifs, afin de pallier la défaillance de certains équipements de plomberie.

Action 2.4: Accroître la capacité d'accueil et technologique du site de l'ESATIC de Zone 3

L'étude relative à l'accroissement des capacités d'accueil et technologiques du site de l'ESATIC de Zone 3 a été réalisée et soumise au Programme d'Investissement Public (PIP). Ce projet a été intégré aux PIP validés par le Ministère en charge du Plan pour la période 2025-2027. Toutefois, il n'a pas été inscrit dans le budget 2025, retardant ainsi sa mise en œuvre effective.

Action 2.5 : Programmer les études de modernisation et d'extension de l'ESATIC à Korhogo

A ce niveau, il était question non seulement de finaliser, en collaboration avec le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD), l'étude du projet de construction d'une annexe de l'ESATIC à Korhogo, mais également d'assurer la prise en charge de cette étude.

À cet effet, plusieurs demandes de financement ont été adressées au Fonds d'études, en vue de la réalisation de l'étude de modernisation et d'extension de l'ESATIC à Korhogo. Cependant, ces requêtes sont restées sans suite.

Par ailleurs, l'absence d'un site dédié à Korhogo constitue une contrainte majeure à la conduite de cette étude. Afin d'y remédier, un projet de correspondance, signé par le Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation, a été adressé au Ministre de la Construction, sollicitant son appui pour l'identification d'un site approprié en vue de la construction de l'annexe de l'ESATIC à Korhogo.

3.2.3. AXE 3 : renforcement des capacités technologiques

Action 3.1: Réaliser les inventaires et la maintenance du patrimoine

Cette action visait la conception et le déploiement d'un système d'identification du matériel propre à l'ESATIC, ainsi que la mise en place d'une comptabilité matière et la tenue de deux inventaires annuels. Dans ce cadre, un système d'identification du matériel a été élaboré et appliqué lors des inventaires de fin d'exercice 2024. Bien que satisfaisant, il présente certaines limites, notamment un risque de doublons de codes relevé par les techniciens. Par ailleurs, des outils de gestion ont été développés afin d'assurer le suivi des entrées, mouvements et sorties de matériel. Pour améliorer ce suivi, des points focaux ont été désignés au sein des directions de l'ESATIC afin de faciliter les échanges d'informations. Toutefois, la gestion reste encore majoritairement fondée sur des supports papier, alors que le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'État a migré vers une gestion dématérialisée via une plateforme dédiée.

Au-delà de ces actions structurantes, plusieurs initiatives ponctuelles ont été mises en œuvre afin de renforcer la gestion et l'entretien du patrimoine telles que :

- Évaluation annuelle des prestataires : Mise en place d'un planning de rencontres et d'évaluation des prestataires, élargissement du comité d'évaluation, définition de nouveaux critères et élaboration de fiches d'évaluation.
- Amélioration du dispositif de suivi du matériel : Les outils existants ont permis un meilleur contrôle des mouvements des biens affectés aux différentes directions.
- Suivi du matériel roulant : Mise en place d'un tableau récapitulatif permettant de déterminer le kilométrage d'alerte pour la vidange des véhicules, suivi des opérations de vidange et de réparation en coordination avec les utilisateurs.
- Amélioration de l'environnement de travail et d'étude : Réalisation d'une opération de dératisation et de désinsectisation par l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP).
- Appels d'offres pour l'entretien et la maintenance du patrimoine : Passation et exécution correcte des appels d'offres.
- Renforcement des équipements et mobiliers des directions : Treize (13) livraisons ont été effectuées, comprenant notamment :
 - Un (01) nouveau véhicule ;
 - Quinze (15) climatiseurs split ;
 - Un (01) bureau secrétaire ;
 - Deux (02) meubles de rangement haut ;
 - Cent cinquante (150) matelas ;
 - Six (06) bureaux pour enseignants ;
 - Dix-sept (17) chaises visiteur pour les classes et bureaux ;
 - Quatre (04) fauteuils pour enseignants ;
 - Un lot de câbles HDMI et VGA ;
 - Un lot de multiprises ;
 - Quatre (04) photocopieurs ;
 - Deux (02) imprimantes ;
 - Quatre (04) bonbonnes d'eau.
- Mise à la réforme de véhicules : Pour cette année, cinq (05) véhicules ont été mis en réforme. Il s'agit des véhicules suivants :

Tableau 259: Liste des véhicules mis à la réforme en 2024

N°	Type	Marque	Immatriculation	Date de mise en service	N° de chassis
1	Pajero	Mitsubishi	D 65 604	27/05/2014	MMBGNGKH40ED014191
2	Accent	Hyundai	D 65 605	16/05/2014	KMHCT41BAEU575835
3	Accent	Hyundai	D 65 612	08/07/2015	KMHCT41BAFU814985
4	I20	Hyundai	D 65 607	29/08/2017	MALBM51BAHM395184
5	Pajero	Mitsubishi	D 65 602	25/09/2015	JMYLRV96WF000424

3.2.4. AXE 4 : Poursuite du renforcement de la bonne gouvernance et l'accroissement des ressources propres

Action 4.1: Renforcer les capacités administratives et pédagogiques de l'ESATIC

a) Actualiser le plan de recrutement sur les 3 prochaines années (2023-2025)

Dans le cadre de la gestion des ressources humaines, l'ESATIC a actualisé son plan de recrutement pour la période 2025-2028. Cet outil stratégique vise à optimiser la planification des recrutements et à garantir une meilleure gestion des compétences, en intégrant l'ensemble des besoins en personnels, qu'ils soient enseignants, administratifs ou techniques.

L'actualisation de ce plan permet d'anticiper les besoins en effectifs et d'assurer une adéquation entre les ressources humaines disponibles et les objectifs de développement de l'institution. À ce titre, le document finalisé a été transmis au Ministère en charge de la Fonction Publique ainsi qu'au ministère de tutelle pour une prise en compte dans les procédures de recrutement.

b) Recruter du personnel administratif

Afin de répondre aux besoins croissants liés à l'augmentation du nombre d'étudiants et à l'intensification des activités académiques et administratives, un renforcement du personnel administratif et technique s'est avéré nécessaire. Ainsi, les besoins ont été clairement exprimés dans le cadre du plan de recrutement 2023-2025, avec pour objectif d'acquérir tout ou partie du personnel requis.

Dans cette perspective, au cours de l'année 2024, trois (03) agents ont été recrutés pour renforcer les effectifs des différentes directions concernées. Il s'agit d'un Responsable Qualité affecté à la Direction de l'Administration et des Finances (DAF), d'un Informaticien rattaché à la Direction de la Recherche et Innovation Technologique (DRIT), ainsi que d'un Assistant comptable au sein du service de l'Agence Comptable (AC).

Tableau 26 : Répartition des agents recrutés en 2024 par emploi et Direction d'accueil

N°	EMPLOI	NOMBRE D'AGENTS	DIRECTION D'ACCUEIL
1	Responsable Qualité	1	DAF
3	Informaticien	1	DRIT
4	Assistant comptable	1	AC
TOTAL		3	-

Au titre de l'exercice 2024, l'ESATIC a recruté sept (03) agents, exclusivement de sexe masculin, et a enregistré deux (02) départs d'effectif.

c) Recruter du personnel enseignant

Conformément à son plan de recrutement 2023-2025, l'ESATIC a procédé, au titre de l'année 2024, au recrutement de personnel enseignant. Deux sessions ont été organisées à cet effet. La première, tenue en juillet 2024, a permis l'intégration de deux Assistants nouvellement recrutés. La session complémentaire, également réalisée en 2024, s'est soldée par l'accueil de quatre autres Assistants, dont deux au titre du glissement catégoriel et deux dans le cadre de nouveaux recrutements.

Tableau 27 : Résultats des différentes sessions de recrutement du CNRES en 2024

Session	Date	Nombre d'Assistants recrutés	Type de recrutement
1 ^{ère} session 2024	Juillet 2024	2	Recrutements nouveaux
Session complémentaire 2024	15 janvier 2025	4	2 en glissement catégoriel, 2 en recrutements nouveaux
Total 2024	-	6	-

d) Actualiser le cadre organique relatif à la cartographie des postes

Le cadre organique est un document de référence qui répertorie l'ensemble des postes et les principales missions des directions et services de l'institution. Son actualisation permet d'avoir une vision claire et précise de tous les postes disponibles. En 2024, le cadre organique a été mis à jour, en y intégrant l'ensemble des postes existants.

e) Elaborer et exécuter le plan de formation 2024

Dans le cadre du renforcement des capacités de son personnel, l'ESATIC a procédé à l'élaboration et à la mise en œuvre de son plan de formation pour l'année 2024. Ce plan a été établi à la suite d'un recensement annuel des besoins en formation.

Au total six sessions de formation sur les sept programmées ont été effectivement réalisées, représentant un taux d'exécution de 86 %. Les formations dispensées ont porté sur les thématiques suivantes :

- Initiation à la qualité ;
- Qualification et requalification des auditeurs ;
- Management des processus ;
- Comptabilité matière ;
- Mise en conformité de l'ESATIC sur la protection des données à caractère personnel ;
- Séminaire de renforcement des capacités des enseignants.

Ainsi, malgré la non-réalisation d'une session, l'essentiel du plan de formation a été exécuté, permettant de répondre de manière satisfaisante aux besoins exprimés par les agents et de soutenir la dynamique d'amélioration continue des performances organisationnelles.

f) Faire un suivi efficace des absences du personnel

Dans le cadre de l'amélioration du suivi des absences du personnel, l'ESATIC a mis en place un dispositif de contrôle fondé sur des registres d'émargement distribués aux différentes directions. Ce système, couplé à un contrôle journalier des présences physiques, vise à garantir la fiabilité des données collectées et à assurer un encadrement rigoureux de la présence des agents.

L'objectif fixé, à savoir le maintien d'un taux moyen d'absentéisme mensuel inférieur à 5 %, a été atteint, le taux annuel moyen s'établissant à 3 % pour l'année 2024. Toutefois, l'évaluation du dispositif a mis en évidence certaines limites, notamment en ce qui concerne l'exactitude des horaires consignés. En réponse,

le contrôle journalier a été renforcé, en attendant la mise en place d'un système automatisé de gestion des présences, actuellement à l'étude.

Par ailleurs, dans le cadre de l'opération nationale d'enrôlement biométrique lancée par le ministère en charge de la fonction publique en septembre 2024, l'ensemble du personnel de l'ESATIC a été dûment enrôlé.

g) Déclarer le personnel non-fonctionnaire à la CNPS et lui faire bénéficier des prestations

Dans le cadre de la protection sociale du personnel non-fonctionnaire, l'ESATIC a procédé à la déclaration de l'ensemble des agents concernés auprès de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS). Cette démarche a permis de garantir leur affiliation effective au régime de sécurité sociale, ouvrant droit aux prestations afférentes, notamment en matière de retraite, de couverture des risques professionnels et d'allocations familiales.

Par ailleurs, dans le cadre de la généralisation de la Couverture Maladie Universelle (CMU), des actions spécifiques ont été entreprises afin d'enrôler les agents n'ayant pas encore souscrit à ce dispositif. Ainsi, le personnel retardataire a été enrôlé et certains disposent déjà de leur carte d'assuré, leur permettant d'accéder aux prestations de santé prévues par ce régime.

h) Organiser des actions de soutien au personnel

Dans le cadre de l'assistance au personnel, des actions de soutien ont été mises en œuvre afin d'accompagner les agents lors d'événements marquants de leur vie, heureux ou malheureux. Ce dispositif, articulé autour d'un appui moral, matériel et/ou financier, a permis de renforcer le cadre social de l'institution.

Au titre de l'année 2024, les événements suivants ont été enregistrés et pris en charge : neuf déclarations de naissance, quatre cas de décès de parents et trois célébrations de mariage. Pour chacun de ces événements, un accompagnement approprié a été assuré, en synergie avec la Mutuelle des Agents de l'ESATIC (MESATIC) et l'Assistant social.

i) Régulariser la situation administrative du personnel (Promotion, avancement, solde...)

Dans le cadre de la gestion administrative du personnel, des actions ont été menées afin de régulariser la situation des agents en matière de promotion, d'avancement et de solde. Cette démarche vise à assurer une meilleure prise en compte des évolutions de carrière et à garantir aux agents concernés leurs droits statutaires.

Toutefois, la situation administrative de certains agents, notamment les nouveaux fonctionnaires et ceux récemment promus, demeure en cours de régularisation. Les démarches nécessaires sont en cours afin de finaliser leur prise en charge effective.

Par ailleurs, au titre de l'année 2023, vingt (20) agents ont bénéficié d'une promotion, tous grades confondus, à la suite des évaluations du CAMES et des concours professionnels. La répartition de ces promotions se présente comme suit :

Tableau 28 : Liste des promotions en 2024

Intitule de la promotion	Effectifs
Maitre de conférences	1
Maître-assistant	1
Attaché de direction	1
Admission d'un contractuel au Cycle moyen de l'ENA	1
TOTAL	4

*j) **Elaborer et Exécuter le calendrier des missions et conférences en Côte d'Ivoire et hors Côte d'Ivoire 2021***

Conformément au calendrier prévisionnel établi, l'ESATIC a planifié pour l'année 2024 un total de huit (8) missions, dont trois (3) nationales et cinq (5) à l'international, pour un montant global de 23 989 090 FCFA. À ce jour, quatre (4) missions internationales ont été effectivement réalisées, soit un taux d'exécution de 80 %. L'exécution des missions nationales est en cours et fait l'objet d'un suivi régulier en vue de l'atteinte de l'objectif de mise en œuvre intégrale du calendrier.

*k) **Préparer et transmettre à la Direction du Contrôle Budgétaire, les dossiers de solde du personnel fonctionnaire nécessaire pour le transfert de solde à l'ESATIC pour la gestion 2024***

Conformément aux dispositions du Statut Général de la Fonction Publique, tout fonctionnaire nouvellement recruté doit être titularisé après une année d'activité effective. À ce jour, la majorité des agents concernés ont été titularisés et bénéficient des droits afférents à leur statut. Les procédures de régularisation restantes sont en cours, avec un suivi rigoureux afin de garantir leur aboutissement dans les délais requis.

Action 4.2: communiquer, impliquer et motiver le personnel

*a) **Elaborer et exécuter un plan de communication***

L'ESATIC a élaboré son plan de communication pour l'année 2024, conformément aux attentes et objectifs définis. Ce document sert de cadre de référence pour l'ensemble des actions de communication de l'établissement prévues durant l'exercice.

*b) **Organiser des rencontres périodiques avec le personnel (Présentation des vœux au DG, fête du travail, réunion bilan...)***

La Direction de l'ESATIC organise régulièrement des rencontres avec le personnel afin de favoriser la communication interne et la cohésion au sein du personnel. Ces échanges permettent de recueillir les attentes des agents et de renforcer leur adhésion aux objectifs de l'établissement.

En 2024, plusieurs événements ont marqué cette dynamique :

- **Arbre de Noël (21 décembre 2024)** : Organisé par la **Mutuelle des Agents de l'ESATIC (MESATIC)** à Songon Park, cet événement a offert aux enfants des mutualistes un cadre festif

avec distribution de cadeaux et organisation d'une tombola dotée de nombreux lots (gazinière, Smart TV, téléphone portable Android, réfrigérateur combiné et divers autres lots).

- **Journée Internationale de la Secrétaire (17 avril 2024)** : Les secrétaires ont été honorées et ont officiellement présenté l'**Amicale des Secrétaires de l'ESATIC**, visant à renforcer la solidarité et le professionnalisme dans l'exercice de leur emploi. A cette occasion, elles ont exprimé, par la voix de leur représentante, Madame Annick AMIAN, leurs sincères remerciements à l'endroit de la Direction Générale de l'ESATIC pour l'attention et la considération dont elles bénéficient. La célébration s'est conclue par un déjeuner offert en leur honneur, en présence de Monsieur le Directeur de l'Administration et des Finances, de Madame l'Agent Comptable et de Monsieur le Président de la Mutuelle de l'ESATIC
- **Journée Internationale des Droits des Femmes (8 mars 2024)** : Placée sous le thème « *Agir ensemble pour l'égalité* », cette célébration a été marquée par une conférence animée par le **Dr Linda Vallée** et une allocution du **Directeur Général**, le **Professeur KONATÉ Adama**.
- **Atelier bilan des activités DP-DRIT (11 octobre 2024)** : Cette rencontre a permis de dresser le bilan de l'année académique 2023-2024 et de définir les perspectives pour 2025.
- **Réunion de rentrée (septembre 2024)** : Un cadre d'échange avec le personnel administratif, technique et enseignant pour présenter les grandes orientations de l'année académique.
- **Opération de don de sang (13 décembre 2024)** : En collaboration avec le **CNTS**, cette initiative a mobilisé le personnel, les étudiants et les entreprises voisines, permettant de collecter 104 poches de sang.

Ces actions, appuyées par l'usage des plateformes **WhatsApp ADMINISTRATION_ESATIC** et **Personnel ESATIC_Famille**, illustrent la volonté de la Direction de l'ESATIC de maintenir un dialogue constant avec ses collaborateurs et de renforcer leur engagement dans une dynamique de performance collective.

Action 4.3: Réaliser l'audit de renouvellement du certificat ISO 9001:2015 de l'ESATIC

Le pilotage du Système de Management de la Qualité (SMQ) a été assuré à travers diverses actions, notamment la formation à l'initiation à la qualité, la sensibilisation du personnel, la tenue de revues de processus et de direction, ainsi que la conduite d'audits internes et de l'audit de renouvellement du certificat ISO 9001:2015. La mise en œuvre rigoureuse de ces activités a permis à l'ESATIC de préserver son label de qualité, matérialisé par le maintien de la certification ISO 9001:2015.

a) Faire la formation sur l'initiation à la qualité et la sensibilisation du personnel

Dans le cadre de la gestion de son SMQ, l'ESATIC a organisé, le 22 mars 2024, une formation sur l'initiation à la qualité à l'intention des nouveaux agents. En outre, une sensibilisation continue est assurée à travers l'affichage de la politique qualité, l'envoi mensuel de courriels de rappel et l'organisation. Dans cette dynamique, le 6 mars 2024, s'est tenue une réunion qualité. Ces actions visent à renforcer l'appropriation du SMQ par le personnel et à consolider la culture qualité au sein de l'institution.

Tableau 29 : Actions de formation et de sensibilisation sur le Système de Management de la Qualité

Formations	Cibles	Dates
Initiation à la qualité	Nouveaux agents	22 mars 2024
Mails de rappels des dispositions relatives à la gestion du système documentaire et SMQ	Tout le personnel	Une fois par mois

b) Faire les revues de processus

En conformité avec les exigences de la norme ISO 9001:2015, l'ESATIC a procédé en 2024 à la revue de l'ensemble de ses huit (8) processus dans le cadre de son Système de Management de la Qualité. Chaque revue a donné lieu à un compte rendu détaillé intégrant constats, recommandations et actions d'amélioration. Cette démarche a permis d'améliorer les processus évalués et de renforcer la performance globale du dispositif qualité de l'institution.

c) Faire les audits internes

Dans le cadre du Système de Management de la Qualité (SMQ), les audits internes permettent d'évaluer la conformité aux exigences de la norme ISO 9001:2015, identifier les écarts et proposer des améliorations.

Pour l'année 2024, un audit interne s'est tenue du 22 au 26 juillet. L'ensemble des huit (8) processus de l'ESATIC a été audité. À l'issue de cette mission, des rapports ont été produits et transmis aux pilotes des processus concernés. Ces derniers ont pris en charge les constats formulés afin de mettre en œuvre les actions correctives nécessaires à l'amélioration continue du SMQ.

d) Faire la revue de direction

La revue de direction constitue une exigence majeure de la norme ISO 9001:2015. Elle permet d'évaluer l'efficacité du Système de Management de la Qualité (SMQ) et d'assurer son adéquation avec les objectifs stratégiques de l'ESATIC.

En 2024, la revue de direction a eu lieu le 2 octobre. Elle a permis d'identifier des pistes d'amélioration pour renforcer la performance du SMQ. Un compte rendu détaillé a été rédigé, accompagné d'un plan d'actions pour chaque processus, transmis aux pilotes concernés pour assurer la mise en œuvre des recommandations.

e) Faire l'audit de renouvellement ISO 9001 :2015

L'audit de renouvellement, réalisé tous les trois ans, permet de confirmer la conformité du Système de Management de la Qualité (SMQ) de l'ESATIC aux exigences de la norme ISO 9001:2015. En novembre 2024, l'audit, mené par SGS, a permis à l'ESATIC d'obtenir le renouvellement de son certificat ISO 9001:2015. Un plan d'action a été élaboré suite au rapport d'audit pour traiter les observations et renforcer l'amélioration continue du SMQ.

Action 4.4: Soumettre le nouveau projet de décret d'organisation de l'ESATIC

Sur le plan organisationnel, un projet de décret portant organisation et fonctionnement de l'ESATIC a été soumis au Cabinet du Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation (MTND).

Action 4.5: Intensifier la recherche de financement

a) Participer aux appels d'offre

Dans le cadre de sa stratégie d'intensification de la recherche de financement, l'ESATIC a répondu à plusieurs appels d'offres, notamment :

- Deux appels d'offres du Hub franco-ivoirien pour l'ouverture d'une licence et d'un master en Intelligence Artificielle et en Cybersécurité, pour un montant total de 340 000 euros. Ces propositions n'ont toutefois pas été retenues.
- Quatre appels d'offres à fonds compétitifs, aboutissant à l'obtention de trois financements d'un montant total de 38 760 870 FCFA de la SADA pour des formations en Côte d'Ivoire et au Bénin ;
- Un appel d'offres en partenariat avec le Consortium ESATIC-INPHB, ayant permis de décrocher le financement du projet DEEP FARM, d'une valeur de 34 109 764 FCFA, sur une période de deux ans ;
- la formation des Forces de Défense et de Sécurité (FDS) en vue de l'obtention de la certification CISCO.

b) Accroître les ressources propres

Action 4.6: Recouvrer les ressources

Le recouvrement des ressources a connu des avancées notables. La SNDI a entièrement réglé sa facture d'un montant de 16 millions de francs CFA, tandis que la Poste demeure débitrice d'un montant de 1 300 000 francs CFA.

Afin d'optimiser le recouvrement des créances, un agent du Trésor a été affecté à l'ESATIC pour renforcer les mécanismes de suivi et d'encaissement. Par ailleurs, des factures d'un montant de 163 000 000 francs CFA ont été transmises aux étudiants redevables, dans le cadre du recouvrement des frais de formation.

Action 4.7: Exécuter le budget 2024

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2024, l'ESATIC a bénéficié d'une dotation globale de trois milliards quatre cent soixante-treize millions trois cent soixante-huit mille cent dix (3 473 368 110) francs CFA, répartie comme suit :

- Titre I : trois milliards deux cent soixante-treize millions trois cent soixante-huit mille cent dix (3 273 368 110) francs CFA ;
- Titre II : deux cents millions (200 000 000) francs CFA.

À la date du 31 décembre 2024, l'exécution budgétaire s'établit comme suit :

- Dépenses de personnel : un milliard cent vingt-six millions six cent trente-six mille quatre cent cinquante-huit (1 126 636 458) francs CFA, représentant un taux d'exécution de 99,45 % ;
- Achats de biens et services : deux milliards cent trente-un millions six cent soixante-treize mille huit cent quatre-vingt-onze (2 131 673 891) francs CFA, soit un taux d'exécution de 99,59 % ;
- Investissements : cent quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-quinze (197 425 895) francs CFA, correspondant à un taux d'exécution de 98,71 %.

L'exécution globale des dépenses atteint ainsi 99,49 %.

S'agissant des recettes budgétaires, elles se chiffrent à trois milliards cinq cent quarante-quatre millions vingt-trois mille six cent douze (3 544 023 612) francs CFA, dépassant la prévision initiale de trois milliards quatre cent soixante-treize millions trois cent soixante-huit mille cent dix (3 473 368 110) francs CFA, soit un taux d'exécution de 102,03 %.

La répartition des recettes par catégorie est la suivante :

- Ressources du budget général : 2 201 208 110 francs CFA, soit une exécution de 100 % par rapport aux prévisions ;
- Ressources propres : 329 162 292 francs CFA, contre une prévision de 332 160 000 francs CFA, représentant un taux d'exécution de 99,10 % ;
- Autres ressources : 1 013 653 210 francs CFA, contre une prévision de 940 000 000 francs CFA, soit un taux d'exécution de 107,83 %.

En définitive, le taux d'exécution des recettes s'établit à 102,03 %, tandis que celui des dépenses atteint 99,49 %.

L'exécution de ce budget tient essentiellement en la prise en charge financière de :

- les factures d'abonnement et les salaires des enseignants vacataires;
- l'organisation des achats des fournitures d'exploitation ;
- la conception et l'attribution des DAO.

Organisation des achats des fournitures d'exploitation

L'organisation des achats des fournitures d'exploitation s'appuie sur une gestion rigoureuse des stocks, actualisés régulièrement via les fiches de suivi. La méthode FIFO est appliquée pour garantir une rotation efficace des articles. Les commandes sont initiées selon les besoins identifiés, afin d'assurer un approvisionnement réactif. Toutefois, le taux de disponibilité des fournitures critiques demeure insuffisant (60 %), révélant la nécessité d'améliorer les délais d'approvisionnement et la gestion des stocks.

Paiement des factures d'abonnement et des salaires des enseignants vacataires

L'activité vise à assurer la réception et le règlement ponctuel des factures d'abonnement ainsi que le paiement des salaires des enseignants vacataires avant le 5 de chaque mois. À ce jour, l'ensemble des factures a été réglé dans les délais et 95 % des paiements aux vacataires ont été effectués dans le temps imparti.

Rédaction des Dossiers d'Appel d'Offres ouverts et des marchés passés en procédures simplifiées

L'activité a consisté à rédiger les Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) conformément au modèle de la Direction des Marchés Publics (DMP), en tenant compte des besoins exprimés par les différentes directions. En 2024, un DAO relatif à la restauration des étudiants de l'ESATIC a été élaboré et publié, conformément aux dispositions du code des marchés publics. La synthèse des marchés attribués est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 30 : Point des marchés passés en 2024

VALEUR DU MARCHÉ	Marchés de 0-30 millions Procédure simplifiée de demande de cotation (PSC),	Marché de 30-50 millions Procédure simplifiée à compétition limitée (PSL)	Marché de 50-100 millions Procédure simplifiée à compétition ouverte (PSO)	Marché de plus de 100 million appel d'Offres ouverts
NOMBRE	68	1	0	1

Action 4.8: Préparer et élaborer le budget 2025

Le projet de budget 2025 de l'ESATIC, présenté lors des conférences budgétaires, s'équilibre en ressources et en emplois à 3 819 218 483 FCFA, soit une hausse de 345 850 373 FCFA par rapport à 2024 (3 473 368 110 FCFA).

❖ Répartition des ressources

- Budget général : 2 445 173 483 FCFA (+11,08 %)
- Ressources propres : 414 045 000 FCFA (+24,65 %)
- Autres ressources : 960 000 000 FCFA (+2,13 %)

Ces ressources permettront de couvrir les charges liées :

- au personnel, porté à 119 agents en 2025 (contre 105 en 2024),
- aux dépenses de fonctionnement pour assurer la formation, la coopération, la recherche, la gouvernance et la gestion financière,
- aux investissements pour l'aménagement et la réhabilitation des infrastructures.

❖ Répartition des emplois

- Dépenses de personnel : 1 276 872 825 FCFA (+12,71 %)
- Biens et services : 2 342 345 658 FCFA (+9,43 %)
- Investissements : 200 000 000 FCFA (stable)

Les investissements porteront notamment sur la réhabilitation de la cité universitaire (80 chambres), des salles de classes, de l'amphithéâtre, du réseau informatique et des VRD.

IV. PERSPECTIVES 2025

4.1. Plan d'actions 2025

Le tableau ci-dessous présente les actions programmées au titre de l'exercice 2025 de l'ESATIC.

Tableau 101: récapitulatif des actions programmées en 2025

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS
AXE 1: Renforcement de la qualité de la recherche, de la formation et du rayonnement international	ACTION 1.1: Assurer la formation et l'Evaluation des enseignements
	ACTION 1.2: Organiser les activités d'encadrement scolaire, extra-scolaire et d'insertion professionnelle des étudiants
	ACTION 1.3: Finaliser et mettre en œuvre les curricula adoptés (nouveaux et révisés), y compris ceux de la formation continue.
	ACTION 1.4: Organiser les recrutements des apprenants pour l'année 2025-2026
	ACTION 1.5: Poursuivre les activités de recherche et de la Cellule d'Innovation et de Développement (CID)
	ACTION 1.6: Promouvoir les enseignants de l'ESATIC au CAMES en 2025
	ACTION 1.7: Poursuivre l'élaboration des logiciels de gestion de l'ESATIC et assurer le transfert les compétences
	ACTION 1.8: Promouvoir l'ESATIC en Côte d'Ivoire et en Afrique pour l'entrée d'étudiants étrangers et la mise en stage des étudiants dans pays anglophones
	ACTION 1.9: Organiser la semaine de l'innovation à l'ESATIC
	ACTION 1.10: Préparer le dossier des diplômes
	ACTION 1.11: Organiser le jury de diplômes
	ACTION 1.12: Consolider et renforcer la politique de partenariat
AXE 2: Extension des capacités (accroissement des capacités d'accueil et délocalisation)	ACTION 2.1: Elaborer et suivre le dossier de dédommagement des occupants du site de l'ESATIC
	ACTION 2.2: Suivre le dossier de construction de la résidence universitaire de 120 Chambres
	ACTION 2.3 : Aménager et réhabiliter l'ESATIC
	ACTION 2.4: Acquérir un site à Korhogo et réaliser les études pour la construction de l'annexe de l'ESATIC
	ACTION 2.5: Réaliser les inventaires et la maintenance du patrimoine
AXE 3: Renforcement des capacités technologiques	ACTION 3.1. Accroître les capacités technologiques de l'ESATIC
	ACTION 3.2: Equiper la salle de travaux pratiques en cybersécurité et intelligence artificielle
AXE 4: Renforcement de la bonne gouvernance et l'accroissement des ressources propres	ACTION 4.1: Renforcer les capacités administratives et pédagogiques de l'ESATIC
	ACTION 4.2: Communiquer, impliquer et motiver le personnel
	ACTION 4.3: Poursuivre et consolider les processus de normalisation de l'ESATIC
	ACTION 4.4: Faire prendre le projet de nouveau décret d'organisation de l'ESATIC
	ACTION 4.5: Elaborer et faire adopter le Plan Stratégique de Développement (PSD) de l'ESATIC 2026-2030
	ACTION 4.6: Intensifier la recherche de financement
	ACTION 4.7: Recouvrer les ressources
	ACTION 4.8: Exécuter le budget 2025
	ACTION 4.9: Préparer et élaborer le budget 2026

IV. DIFFICULTES/SUGGESTIONS

Dans le but d'améliorer les conditions d'étude et de travail au sein de l'institution, ainsi que de maintenir une bonne image de l'ESATIC, des rencontres régulières avec le personnel et les étudiants ont été organisées, aboutissant à l'élaboration d'une matrice de recommandations. Pour l'exercice 2025, le personnel et les étudiants ont proposé la matrice suivante :

Réunion de rentrée 2024-2025 entre la Direction et le personnel administratif et technique

N°	PROBLEME POSE	REPONSE/ RECOMMANDATIONS	ACTIONS A MENER	PORTEUR D'ACTION
1	Défaut d'aération à la bibliothèque due à la panne d'une armoire de climatisation	Remplacer l'équipement défaillant	Identifier et procéder au remplacement du matériel défectueux (Faire voir par le service froid)	DAF/SG
2	Insuffisance d'équipements et de produits de protection	Renforcer la dotation allouée à la protection	Evaluer les besoins réels des services	DG/SG
3	Insuffisance d'ouvrages à la Bibliothèque	Prévoir dans les frais d'inscription une rubrique destinée à l'équipement de la bibliothèque	Faire un plan d'acquisition sur trois (3) années tenant compte du budget	DG/SG
4	Le local au sein du nouveau bâtiment de la DRIT destiné à l'archivage est affecté à une autre fin	Le plan d'occupation du bâtiment ne prévoit pas de salle serveur, ledit local a donc été affecté à cet usage	Prévoir une salle serveur	DG/DAF/DRIT
5	Insécurité: cas de vol d'ordinateurs de bureau dans les salles de formations	Renforcer la sécurité du site	Mettre en place des dispositifs de sécurité	DAF/MMS
6	Insuffisance de chauffeurs à l'ESATIC	Recruter de nouveaux chauffeurs	Exprimer le besoin de recrutement de chauffeurs auprès de la Fonction Publique ou recourir à la main d'œuvre contractuelle	DG/DAF/SRH
7	Insalubrité du site, les ordures jonchent la cours et les poubelles débordent	Renforcer la sensibilisation et le contrôle de la salubrité	Désigner un point focal pour les questions de salubrité (SG/DAF)	SG/DAF/MMS
8	Certains agents malades n'ont pas encore repris le service	Renforcer le suivi des agents malades	Assurer des visites à domicile pour s'enquérir régulièrement de l'état de santé des agents en situation de maladie	DAF/Assistant social/MESATIC

9	Difficultés liées à la vie des étudiants	Assurer un encadrement de proximité	Renforcer l'écoute auprès des étudiants	DG/SG/DP
10	Défaut de câble d'imprimante au bureau du Chargé d'études du DG	Remplacer le câble manquant	Remplacer le câble manquant	DG/DAF
11	Suivi insuffisant des diplômés sortis de l'ESATIC	Renforcer le suivi des diplômés post-ESATIC	Mettre en place une politique de suivi des diplômés post-ESATIC	SG/DG/DP
12	Constat de nombreux retards et absences constatés sans justification, faible suivi des billets d'entrée	Renforcer le contrôle de présence des étudiants	Faire figurer le nombre d'heures d'absences (justifiées ou non) sur le bulletin	SG/DG/DP
13	Difficultés dans l'organisation des examens notamment pour le choix des matières d'évaluation en seconde session.	Elaborer une application de gestion des examens	Superviser l'élaboration et l'opérationnalisation de l'application de gestion des examens	DP/DRIT
14	Les versions physiques des Projets de Fin d'Etudes ne sont pas transmises à la bibliothèque	Mettre à la disposition de la Bibliothèque la version physique des Projets de Fin d'Etudes	Sensibiliser les étudiants au dépôt physique des Projets de Fin d'Etudes auprès de la bibliothèque	SG/DP
15	Limite de l'offre de formation au MISNA	Recherche de nouveaux partenariats	Recherche de nouveaux partenariats	DP/SG/DRIT
16	Faible communication sur les prix glanés par les étudiants de l'ESATIC	Renforcer la communication sur les prix glanés par les étudiants de l'ESATIC	Renforcer la communication sur les prix glanés par les étudiants de l'ESATIC	DG/ Service Communication
17	Le stress au travail	Prévoir des sorties et détente	Organiser une sortie détente en 2024 et des activités récréatives	MESATIC
18	Le personnel administratif ne bénéficie pas repos lors des congés académiques	Planifier des périodes de permanence dans les directions lors des congés académiques pour permettre aux agents de faire une pause	Planifier des périodes de permanence dans les directions lors des congés académiques pour permettre aux agents de faire une pause	Toutes les Directions (DG/SG/DAF/DP/DRIT/AC/CB)
19	Répartition inégale des charges de travail	Procéder à l'évaluation des performances des agents	Procéder à la finalisation des fiches de postes	DAF
20	Faible suivi de l'exécution des diligences	Tenir une réunion bilan à mi-parcours	Tenir une réunion bilan à mi-parcours pour un meilleur suivi des diligences	Toutes les Directions (DG/SG/DAF/DP/DRIT/AC/CB)
21	Peu ou pas de réunions de directions	Instaurer des réunions de directions pour renforcer la communication entre les directeurs et les agents (contribue à	Tenir au moins une (1) réunion de direction par mois et remotiver les équipes pour plus de performance	Toutes les Directions (DG/SG/DAF/DP/DRIT/AC/CB)

		remotiver les équipes pour plus de performance)		
22	Interruption des distinctions des meilleurs agents	Instaurer des distinctions pour les meilleurs agents et encourager les équipes de travail	Organiser une cérémonie de distinction des meilleurs agents	DG / DAF
23	L'hygiène est insuffisante (toilettes sales les après-midi)	Améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité à l'ESATIC	_ Identifier les sites à problème et les traiter _ Assurer 2 nettoyages de toilettes par jour (matin et après-midi)	DAF/ Service Matériel
24	Déficit de véhicules causant une perturbation dans l'exécution des activités	Renforcer le parc automobile de l'ESATIC	Réparer et acquérir de nouveaux véhicules de liaison	DG/DAF/SMMS
25	Défaut d'imprimante au service social	Doter le service social d'une imprimante	Livrer une imprimante au service social	DG/DAF
26	La photocopieuse de la Direction de la Pédagogie et certains onduleurs sont en pannes	Acquisition d'onduleurs et de photocopieuse à grand tirage pour la Direction de la Pédagogie	Acquisition d'onduleurs et de photocopieuse à grand tirage pour la Direction de la Pédagogie	DG/DP/DAF/SMMS
27	Le personnel d'encadrement ne dispose de temps d'interaction avec les étudiants	Instaurer des heures administratives dans les emplois du temps des étudiants	Instaurer des heures administratives dans les emplois du temps en vue de faciliter la diffusion des informations et séances de sensibilisation	DG/DP/SG
28	Le matériel informatique parfois inadapté et vieillissant	Mettre en œuvre une planification pour que le matériel informatique soit adapté pour le travail	Identifier les matériels informatiques vétustes et les renouveler	DG/DAF
29	L'inachèvement de la résidence universitaire cause énormément de désagréments aux étudiants (difficultés d'hébergement)	Solliciter la tutelle administrative pour l'achèvement de la résidence universitaire	Solliciter la tutelle administrative pour l'achèvement de la résidence universitaire	DG/DAF
30	Faible implication des Directeurs et des Chefs de service dans le contrôle de présence des agents	Impliquer les Directeurs et Chefs de service dans le contrôle des présences des agents	Sensibiliser les personnels des directions et service au respect des horaires de présence au poste et des procédures d'absence	Toutes les Directions (DG/SG/DAF/DP/DRIT/AC/CB)
31	Peu de rencontres récréatives inter-directions (journée sportive, sortie détente, etc.)	Encourager les rencontres récréatives inter-directions (journée sportive, sortie détente, etc.)	Organiser des rencontres récréatives inter-directions en relation avec la Mutuelle (journée sportive, sortie détente, etc.)	DAF/RH/MESATIC
32	Le personnel ne sait pas utiliser les extincteurs	Organiser une session de formation sur la sécurité incendie	Organiser une session de formation sur la sécurité incendie	DG/DAF/SMMS

CONCLUSION

Au cours de l'année 2024, l'École Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication (ESATIC) a mis en œuvre plusieurs actions majeures dans le cadre de son programme d'activités annuel. Ces actions ont notamment concerné le recrutement de la 13^e promotion de Licence 1, de la 4^e promotion de Licence 3 DASI, de la 10^e promotion de Master en Informatique et en Réseaux et Télécommunications, ainsi que de la 2^e promotion de la classe préparatoire MP2I et de l'ouverture de la deuxième année MPI. Cependant, il convient de noter que certaines filières, à savoir les Masters 1 en Experts Réseaux, Infrastructure et Sécurité (ERIS) et Management Digital et Systèmes d'Information (MDSI), ainsi que la Licence 3 en Industrie 4.0, Systèmes Embarqués et Intelligents (I4SEI), n'ont pu être ouvertes en raison d'un effectif insuffisant. L'effectif actuel d'étudiants inscrits s'élève à 742 en formation initiale et à 16 en formation continue dans le cadre du Master en MDSI.

Le taux de réussite enregistré au titre de l'année académique 2023-2024 s'établit à plus de 90 %, contre 81 % l'année précédente. Par ailleurs, le taux d'employabilité des diplômés est de 96.

Toutefois, des contraintes liées à la capacité d'accueil n'ont pas permis d'accueillir des étudiants étrangers. À cet égard, la recherche de financements pour la reprise et la finalisation de la construction de la nouvelle résidence universitaire 120 chambres devrait constituer un levier important pour améliorer cette situation et ouvrir davantage l'école à l'international.

En matière de coopération, l'ESATIC a élargi son réseau de partenariats avec la signature de nouveaux accords dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'insertion professionnelle de ses étudiants, en lien avec des institutions nationales et internationales. En dépit de l'intérêt manifesté, les projets de formation en partenariat avec des établissements académiques français dans le cadre du Hub Franco-Ivoirien n'ont pas encore abouti.

Sur le plan des ressources humaines, l'année 2024 a enregistré deux (02) départs, contre neuf (09) recrutements, dont un (01) agent en glissement catégoriel déjà en poste. L'effectif global du personnel est désormais de 157 agents, répartis entre 144 fonctionnaires et 13 contractuels.

S'agissant de l'exécution budgétaire, les ressources ont été mobilisées à hauteur de 100,41 %, tandis que les dépenses ont été exécutées à 99,49.

En dépit des défis rencontrés, l'ESATIC poursuit sa dynamique de consolidation et d'excellence, et s'impose progressivement comme un établissement de référence dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication, tant au plan national qu'international.

L'exécution du programme d'activités pour l'année 2025 permettra, sans nul doute, de consolider ces acquis et de renforcer la confiance que lui accordent tant le Gouvernement ivoirien que l'ensemble de ses partenaires.

ANNEXES

Annexe 1 : Statistiques de l'année académique 2024-2025

Annexe 2 : Liste nominative du personnel

Annexe 3 : Listes de classe 2024-2025